

# Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

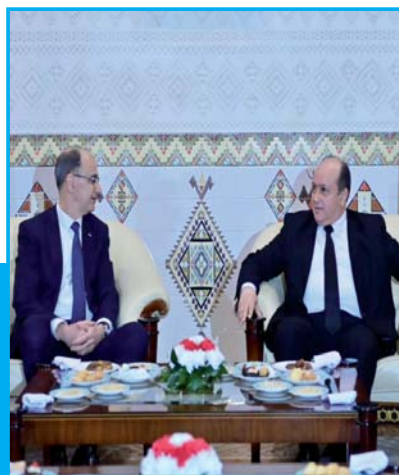
Mercredi 01 Avril 2026 N° 5347 17<sup>ème</sup> année Prix 20 DA www.reflexion.dz

RÉGIME ELECTORAL :

**Saïd Saâyouf défend le projet de loi devant les députés** P.4

SIGNATURE D'ACCORDS DANS PLUSIEURS SECTEURS :

**L'Algérie et la Serbie consolident leur coopération bilatérale** P.3



**LOI SUR L'EXÉCUTION DE PRISONNIERS PALESTINIENS :**

## UN CRIME DE GUERRE !

*La présidence palestinienne a condamné l'approbation par les autorités d'occupation israéliennes d'une loi autorisant l'exécution de prisonniers palestiniens, la considérant comme un crime de guerre et une violation flagrante du droit humanitaire international, notamment de la 4e Convention de Genève, qui garantit la protection des individus et le droit à un procès équitable, ainsi que comme une violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.* Lire page 5



FRACTURES AU SEIN DE L'OTAN :

**L'ITALIE BLOQUE LES BOMBARDIERS AMÉRICAINS** P.24

## Société Générale Algérie inaugure un nouveau siège social



Immuable d'exception du fait de son architecture, de ses commodités modernes, de ses espaces de travail plus ergonomiques et de sa certification HQE (Haute Qualité Environnementale mention « excellent »), accueille désormais les 900 collaborateurs des deux entités de Société Générale en Algérie : la banque Société Générale Algérie et AYVENS Algérie, leader mondial de la mobilité », explique la banque privée. Société Générale Algérie, détenue à 100% par le Groupe Société Générale, est l'une des toutes premières banques privées à s'installer en Algérie. Aujourd'hui, Société Générale Algérie offre une gamme diversifiée et innovante de services bancaires à plus de 300 000 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises par l'entremise d'un réseau comptant 104 agences et un effectif de plus de 1.800 collaborateurs, rappelle-t-on.

La banque privée Société Générale Algérie (SGA), représentée par son Directeur et son Comité de Direction, a officiellement inauguré son nouveau siège social, situé dans la zone d'affaires de Bab Ezzouar à Alger. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres de la direction de Société Générale et de son conseil de surveillance. Cet événement a également réuni des clients, des partenaires mais aussi certaines personnalités de la vie locale et institutionnelle algérienne, selon un communiqué de la banque. « Situé dans la Zone d'Affaires, cet

## Air Algérie réceptionne son 4e Airbus A330neo

d'Airbus à Toulouse avant de rejoindre le ciel algérien, selon les informations relayées par le site spécialisé Algerian Spotters. Ce quatrième A330 Neo devrait être affecté à la ligne reliant Alger à Kuala Lumpur, où il effectuera son premier vol prévu ce mercredi 1er avril. Cette étape s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large de renouvellement et de modernisation de la flotte d'Air Algérie, lancé il y a quelques mois pour améliorer l'expérience passager et renforcer la connectivité internationale du pays. Le processus de modernisation a débuté en novembre dernier, avec la réception du premier Airbus A330, baptisé Novembre 54, un hommage à la mémoire nationale. L'appareil a été rapidement rejoint par deux autres avions, Yennayer et Gara Djebilet, réceptionnés en janvier. Avec ce quatrième appareil, la compagnie continue de diversifier ses moyens et d'augmenter sa capacité sur les lignes long-courriers. Les Airbus A330 Neo, connus pour leur efficacité énergétique et leur confort amélioré, permettent à Air Algérie d'offrir une meilleure expérience à ses passagers tout en optimisant ses coûts opérationnels. Dotés de cabines modernes et d'une autonomie permettant de relier directement plusieurs destinations internationales, ces appareils constituent un pilier de la stratégie de développement de la compagnie nationale. Le directeur général d'Air Algérie avait annoncé récemment que la compagnie ambitionne de renforcer ses dessertes internationales et d'intensifier ses rotations sur les lignes long-courriers stratégiques, notamment vers l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient. L'arrivée de ce quatrième A330 Neo confirme cette ambition et marque une étape supplémentaire dans la modernisation de la flotte nationale, qui vise à répondre à la demande croissante des voyageurs tout en restant compétitive sur le marché international.

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, poursuit la modernisation de sa flotte avec la réception de son quatrième Airbus A330 Neo, un appareil qui a atterri récemment à l'aéroport international d'Alger. Immatriculé 7T-VJE, ce nouvel avion a quitté la base

## Un Marocain emprisonné pour avoir dénoncé la normalisation avec l'entité

Le rappeur marocain Souhaib Qabli a écopé de huit mois de prison ferme et d'une amende de 1 000 dirhams pour avoir dénoncé la corruption et la normalisation des relations entre son pays et Israël, selon le journal L'humanité. Pour ses soutiens, ce sont les textes du chanteur, connu sous son nom de scène L'ASSAL, qui sont visés. Dans ses morceaux, il dénonce la corruption, l'injustice sociale ou encore la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité Israélienne. L'une de ses chansons critique notamment l'arrivée de navires chargés d'armes dans les ports marocains, à destination de l'entité Israélienne d'Israël, en plein génocide à Gaza. Cette condamnation intervient dans un mouvement de répression des voix contestataires. Souhaib Qabli est le troisième rappeur à être arrêté pour le contenu de ses textes depuis l'automne 2025.



## Maroc : un Franco-Algérien en prison pour une bouteille d'eau

En assistant à la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) le 18 janvier dernier à Rabat, Lyèce Mouri, un Français d'origine algérienne, était loin de se douter qu'il allait se retrouver en prison. Ce jour-là, le Maroc affrontait le Sénégal au stade du Prince Moulay Abdellah de Rabat. Ce supporter français d'origine algérienne, ancien stadier au Parc des Princes et frère d'un adjoint du sélectionneur sénégalais, a été arrêté après la fin de la rencontre, puis placé en garde à vue prolongée puis en détention provisoire, lit-on sur l'Équipe. Le supporter a été jugé à la mi-février, dernier et a écopé d'une peine de trois mois de prison ferme pour avoir jeté une bouteille d'eau sur les forces de sécurité. Ce Français d'origine algérienne a clamé son innocence ce lundi 30 mars 2026 devant la Cour d'appel de Rabat. Assis dans l'espace réservé aux invités de la Fédération sénégalaise, le mis en cause a dénoncé une erreur d'identification et rejette tous les faits qui lui sont reprochés, rapporte le média marocain Bladi. Selon son avocat, ce Franco-Algérien, bien qu'il se dise « complètement abattu », est déterminé à prouver son innocence au tribunal. L'avocat évoque une absence d'éléments matériels tangibles qui permettent la condamnation de son client. Durant son audience à la Cour d'appel, ce Franco-Algérien a estimé que sa condamnation était disproportionnée, assurant qu'il « était prêt à considérer la moindre preuve qu'on détiendrait contre lui », fait savoir la même source. Son avocat marocain, Maître Jaouad Benassi, dénonce quant à lui de « fortes pressions » qui seraient exercées contre lui. Il a même indiqué qu'il a été traité de « traître à la nation », car il avait accepté de défendre ce ressortissant français d'origine algérienne.

**Reflexion**  
25 ans d'engagement pour la liberté d'expression et de la presse

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
 Edité par la S.A.R.L. Reflexion  
 Siège : 19 Av. Bendibou Benayad  
 Centre-ville - Mostaganem

**www.reflexion.dz**

---

**Directeur Général**  
**BELHAMIDECHE**

---

**Directeur de la publication**  
**Charef SLAMANI**

---

**Directrice de l'administration**  
**Samia MEHAL**

---

**Directeur Technique**  
**Hadj Ahmed BENDIA**

---

**Administration/Publicité**  
 Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41  
 WhatsApp : 06 61 15 91 41  
 Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz  
 pub@reflexion.dz

---

**Rédaction**  
 Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58  
 WhatsApp : 06 61 15 91 41  
 Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

---

<b>Impression</b> SIO - ORAN Tél: 041 513 597	<b>Diffusion</b> MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

---

**ANEP**

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

**Téléphone** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
**E-mail** : agence.regie@anep.com.dz  
 programmation.regie@anep.com.dz  
 agence.oran@anep.com.dz  
 agence.annaba@anep.com.dz  
 agence.ouargla@anep.com.dz  
 agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

SIGNATURE D'ACCORDS DANS PLUSIEURS SECTEURS :

## L'Algérie et la Serbie consolident leur coopération bilatérale

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le processus de consolidation des relations entre l'Algérie et la Serbie, à la faveur de la visite de travail effectuée dans la capitale par le Premier ministre serbe, Goro Matsut, à la tête d'une délégation de haut niveau.



Par Amina L.

Accueilli lundi soir à l'aéroport international Houari-Boumediène par son homologue algérien, Sifi Ghrieb, le responsable serbe a entamé une série d'entretiens axés sur le renforcement du partenariat bilatéral. Au centre de cette visite, des discussions approfondies ont réuni les deux Premiers ministres, d'abord en format restreint, puis en présence des délégations des deux pays. Ces échanges ont permis d'aborder les perspectives de coopération et d'identifier de nouveaux leviers de partenariat dans des secteurs jugés prioritaires, tels que l'industrie, l'énergie, l'agriculture, ainsi

que les échanges commerciaux et la formation. Dans le prolongement de ces entretiens, les deux parties ont co-présidé une cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération, traduisant une volonté commune d'inscrire les relations algéro-serbes dans une dynamique plus opérationnelle. Ces accords visent à encourager les investissements croisés, à renforcer les échanges économiques et à favoriser la mise en œuvre de projets conjoints à moyen et longs termes. Cette visite intervient dans un contexte marqué par une convergence de vues entre Alger et Belgrade sur plusieurs dossiers d'intérêt commun. Elle reflète également l'engagement des plus hautes autorités des deux

pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue serbe, Aleksandar Vučić, à hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur et à élargir ses champs d'application. Au-delà des aspects économiques, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation politique et de renforcer la coordination sur les questions régionales et internationales, dans un esprit de dialogue constructif. Par cette séquence diplomatique, l'Algérie confirme son orientation vers un partenariat diversifié et pragmatique, fondé sur la valorisation des intérêts communs et l'ouverture à de nouvelles opportunités de coopération sur la scène internationale.

COMMERCE EXTÉRIEUR

## Les opérateurs appelés à déposer leurs factures proforma avant le 15 avril

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a lancé un appel en direction des opérateurs économiques concernés par les programmes prévisionnels validés au titre du premier semestre 2026, les invitant à procéder au dépôt de leurs factures proforma dans les délais impartis. Cette démarche concerne spécifiquement les opérateurs ayant bénéficié d'une validation dans le cadre des programmes liés aux équipements, ainsi

que ceux relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les services du ministère précisent que ces documents doivent comporter des informations obligatoires, notamment la dénomination sociale de l'entreprise en langues arabe et française, en plus du numéro du registre de commerce. Dans ce contexte, la tutelle a fixé la date limite de réception des factures proforma au 15 avril 2026. Les opérateurs sont ainsi invités

à transmettre leurs dossiers via les adresses électroniques dédiées, selon la nature de leurs programmes. Les programmes relevant des équipements devront être adressés à : [fac.equipement@mcepe.gov.dz](mailto:fac.equipement@mcepe.gov.dz). Ceux inscrits dans le cadre de l'AAPI sont à envoyer à : [fac.aapi@mcepe.gov.dz](mailto:fac.aapi@mcepe.gov.dz). Par ailleurs, la même source tient à préciser que les programmes prévisionnels validés au titre du fonctionnement ne sont pas concernés par cette procédure. **Ismain**

## WEBINAIRE INTERNATIONAL SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE L'APN met en avant l'expérience algérienne

L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part, à un webinaire consacré à la gestion des cadres de lutte contre le terrorisme, organisé dans le cadre des travaux du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire relevant de l'Union interparlementaire (UIP), selon un communiqué de l'institution parlementaire. Représentant l'APN, la députée Farida Ilimi, également membre de l'UIP, est intervenue lors de cette rencontre tenue sous le thème : « Gestion des cadres antiterroristes : comment les parlements peuvent protéger l'action humanitaire et favoriser le respect du droit international humanitaire (DIH) ». Dans son allocution, Mme Ilimi a mis en exergue l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, soulignant la pertinence de l'approche globale adoptée. Elle a indiqué que cette démarche ne se limite pas à l'aspect sécuritaire, mais intègre également les dimensions humanitaires et de développement. La députée a, à ce titre, relevé que cette approche intégrée a permis de consolider les droits des différentes parties, notamment à travers des mécanismes de réparation des préjudices, de réhabilitation, ainsi que des dispositifs d'amnistie et de réinsertion. Autant d'éléments qui, selon elle, traduisent l'engagement de l'Algérie en faveur des principes de justice et de réconciliation. Mme Ilimi a également estimé que ces efforts ont contribué au renforcement de l'État de droit et de la cohésion sociale, créant ainsi un environnement favorable à la protection des droits humains et à la facilitation de l'action humanitaire, dans le respect des engagements internationaux, en particulier ceux liés au droit international humanitaire. En conclusion, l'intervenante a plaidé pour un renforcement de la coopération internationale et un échange accru d'expertises entre les parlements, afin de relever les défis liés à la lutte contre le terrorisme, tout en veillant à la protection de l'action humanitaire et au respect des normes internationales en vigueur. **Nadine**

BLIDA

## Quatre adolescents perdent la vie dans un accident

La wilaya de Blida a été le théâtre d'un accident de la route dramatique, coûtant la vie à quatre adolescents âgés de 13 à 16 ans et faisant deux blessés. Selon un communiqué des services de la Protection civile, l'incident s'est produit lundi soir vers 20h15, lorsque le véhicule a dérapé avant de se renverser dans le tunnel de la commune de Chiffa, relevant de la daïra de Mouzaïa, sur l'autoroute Nord-Sud. À l'arrivée des équipes de secours, les quatre jeunes victimes étaient déjà décédées. Les dépouilles ont été transférées à la morgue locale, tandis que les deux blessés ont reçu les premiers soins avant leur évacuation vers l'hôpital. Les autorités locales ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes de ce drame, alors que la route reste un lieu sensible où la vitesse et les conditions de circulation continuent de provoquer des accidents tragiques. Cette nouvelle vient rappeler la nécessité de renforcer la sécurité routière et la vigilance, en particulier dans les zones à risque comme les tunnels et les axes à fort trafic. **A L**



## Rabat naturalise des Israéliens

Par Belkacem

Les déclarations d'Amr Moussa ne sont pas anodines. Lorsqu'un ancien chef de la diplomatie égyptienne et ex-secrétaire général de la Ligue arabe tire la sonnette d'alarme, ce n'est jamais sans fondement stratégique. En pointant du doigt le Maroc comme une menace potentielle pour la sécurité de l'Algérie et même de l'Espagne, il met en lumière une réalité géopolitique de plus en plus troublante : l'imbrication croissante entre Rabat et Tel-Aviv. L'octroi de la nationalité marocaine à des milliers d'Israéliens, dont certains issus des cercles sécuritaires et militaires, soulève une question fondamentale : où s'arrête la coopération

diplomatique et où commence le risque d'ingérence ? Car derrière les passeports, ce sont des réseaux, des influences et potentiellement des intérêts sécuritaires qui circulent. Depuis la normalisation avec l'entité sioniste en 2020, le Maroc a multiplié les gestes de rapprochement, notamment dans les domaines militaires et du renseignement. Une orientation assumée par Rabat, mais qui ne cesse d'alimenter les inquiétudes de ses voisins, au premier rang desquels l'Algérie. Pour Alger, déjà en rupture diplomatique avec le royaume, cette dynamique est perçue comme une menace directe à ses équilibres sécuritaires. Mais au-delà du face-à-face algéro-marocain, c'est toute la région méditerranéenne qui pourrait être impactée. L'Espagne, déjà confrontée à des tensions migratoires et territoriales avec Rabat, pourrait voir émerger un nouveau facteur d'instabilité, lié à la circulation de profils sensibles bénéficiant d'une double appartenance stratégique. Faut-il pour autant céder à l'alarmisme ? La question mérite nuance. Car dans un monde globalisé, la double nationalité n'est pas en soi un crime.

Ce qui inquiète, en revanche, c'est l'opacité entourant ces naturalisations et le profil des bénéficiaires évoqués. Si des acteurs liés à des appareils sécuritaires étrangers obtiennent des ancrages administratifs dans un pays tiers, alors le débat dépasse largement le cadre juridique pour entrer dans celui de la souveraineté. Le Maroc joue ici une partition complexe, entre quête d'alliances stratégiques et affirmation de sa puissance régionale. Mais à trop vouloir diversifier ses appuis, Rabat pourrait bien fragiliser son environnement immédiat. Car la sécurité au Maghreb n'est pas un jeu à somme nulle : toute déstabilisation, réelle ou perçue, se répercute sur l'ensemble des équilibres régionaux. En réalité, l'avertissement d'Amr Moussa dépasse le simple cadre d'une critique diplomatique. Il pose une question essentielle : jusqu'où un État peut-il aller dans ses alliances sans compromettre la confiance de ses voisins ? Dans un Maghreb déjà fracturé, la moindre étincelle peut devenir un incendie. Et dans ce jeu d'ombres et d'influences, la prudence reste, plus que jamais, une nécessité stratégique.

RÉGIME ELECTORAL :

# Saïd Saâyouf défend le projet de loi devant les députés

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Saïd Saâyouf, a présenté, devant l'Assemblée populaire nationale (APN) les précisions relatives au projet de loi organique sur le régime électoral, répondant aux nombreuses interrogations et critiques soulevées par les députés.



Par Amina L

À cœur des débats figuraient le transfert de la logistique électorale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) vers l'administration, ainsi que l'urgence perçue dans la présentation du texte. Le ministre a rappelé que cette modification ne remet pas en cause les prérogatives constitutionnelles de l'ANIE. « Le projet de loi organique n'affecte en rien les missions essentielles de l'Autorité indépendante, qui conserve ses responsabilités en matière de préparation, d'organisation, de supervision et de contrôle des élec-

tions et référendums », a-t-il précisé. Concernant la logistique, Saïd Saâyouf a expliqué que le rôle de l'administration se limite à fournir un soutien matériel, humain et logistique, sans aucune ingérence dans le processus électoral. « La neutralité de l'administration est garantie », a-t-il insisté, ajoutant que l'objectif est de concentrer les efforts de l'ANIE sur ses missions fondamentales. Le ministre a également tenu à clarifier la question de l'urgence du texte. Il a indiqué que le projet de loi a été étudié à plusieurs niveaux, depuis le Conseil de gouvernement jusqu'aux discussions avec les ministères concernés et les experts, afin de parvenir à un texte

mûrement préparé avant sa présentation à l'APN. Sur la problématique de l'abstention, Saïd Saâyouf a reconnu que la participation citoyenne reste une préoccupation majeure, tout en soulignant que ce phénomène est mondial. « Le citoyen doit avoir la garantie que son vote sera respecté et protégé », a-t-il affirmé. Le projet de loi sera soumis au vote à l'APN, avant d'être transmis au Conseil de la nation pour adoption finale. Ce texte constituera le cadre légal des prochaines échéances électorales, notamment les législatives prévues cet été, et s'inscrit dans la volonté de renforcer la transparence et la confiance des citoyens dans le processus électoral.

MARCHÉS FINANCIERS :

## La COSOB forme des journalistes

Dans une démarche visant à renforcer la qualité de l'information économique, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a lancé, à Alger, une session de formation à l'intention des journalistes, consacrée aux mécanismes de financement alternatifs via le marché financier. Organisée sur deux jours au siège de la Commission, cette rencontre réunit des experts financiers, spécialistes du marché boursier et représentants des médias publics et privés. L'objectif affiché est de donner aux journalistes les clés pour

comprendre, analyser et vulgariser les informations financières, afin d'offrir au grand public une lecture claire et fiable des marchés. Au programme, plusieurs thématiques essentielles : le rôle de la COSOB et des intermédiaires en opérations de bourse, le fonctionnement de la Bourse des valeurs, les étapes d'une introduction en bourse, ainsi que les instruments innovants comme la finance islamique et les différents types de Sukuks. Les participants ont également exploré les méthodes de financement alternatif, notamment à travers les fonds d'in-

vestissement et les mécanismes boursiers modernes. Selon les organisateurs, cette initiative permettra aux journalistes d'acquérir une meilleure maîtrise des concepts financiers, de rendre accessibles des notions complexes et de contribuer à une information économique plus précise et plus objective. Pour la COSOB, renforcer les capacités des journalistes économiques représente un enjeu stratégique : une presse informée et rigoureuse constitue un vecteur majeur pour la transparence du marché et pour la confiance des investisseurs. Nadine

BORDJ BOU ARRERIDJ :

## Saisie de 7,9 kg de cocaïne

Une importante opération antidrogue a été menée récemment à Bordj Bou Arreridj, aboutissant à la saisie de 7,9 kilogrammes de cocaïne, a annoncé la direction des douanes. L'intervention a été réalisée par les éléments de la brigade mobile des douanes, en coordination avec les services du secteur militaire relevant de la cinquième région militaire. Selon les autorités, la drogue était dissimulée à l'intérieur d'un sac placé

dans le coffre arrière d'un véhicule de tourisme, méthode classique pour tenter de passer inaperçu. L'opération a permis non seulement la récupération de la marchandise prohibée, mais également la saisie du véhicule utilisé pour le transport de la drogue. Le conducteur, mis en cause dans cette affaire, a été arrêté sur-le-champ et présenté devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre des faits qui lui

OLYMPIADE DE MATHÉMATIQUES 2026 :

## L'Algérie brille avec onze médailles

L'équipe nationale algérienne a marqué les esprits lors de la 7e Olympiade de mathématiques (OFM 2026), qui s'est déroulée les 28 et 29 mars à Djibouti, en décrochant 11 médailles, selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Composée de 12 élèves, juniors et seniors, l'équipe algérienne a remporté quatre médailles d'or, trois d'argent et quatre de bronze, illustrant le niveau d'excellence et la compétitivité des élèves algériens sur la scène scientifique internationale. Chez les juniors, les médailles d'or ont été remportées par Maal Chouali (Batna) et Chetbi Adam (École privée El-Amane, Alger). Les médailles d'argent sont revenues à Rahal Amir Mohamed Racim (Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi, Alger) et Medjiah Mohamed Mehdi (CEM Omar-Boumaaza, Tipasa), tandis que Khaled Alaa (Lycée des Frères Rahal, Sétif) a obtenu une médaille de bronze. Chez les seniors, les médailles d'or ont été décrochées par Abou Elkacimi Kiyan (Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi, Alger) et Tibib Mohamed Iqbal (Lycée Malika-Gaïd, Sétif). La médaille d'argent est revenue à Si Ahmed Abderrahmane (Lycée de Merouana, Batna) et trois élèves ont remporté des médailles de bronze : Benyounes Fairouz (Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi, Alger), Medaoui Mohamed Zakaria Taha (Lycée Mahab-Ramdane, Alger) et Chiaoui Nedjmeddine (Lycée de mathématiques Mohand-Mokhbi, Alger). Le ministère a salué ces performances remarquables, soulignant qu'elles témoignent des compétences scientifiques des élèves algériens, de la qualité de l'encadrement pédagogique et du soutien apporté aux talents scolaires par l'État. Ces résultats s'inscrivent dans la politique nationale de prise en charge des élites scolaires, initiée sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui vise à repérer, soutenir et promouvoir les compétences prometteuses afin de renforcer le rayonnement scientifique de l'Algérie sur la scène internationale. Kamel

AGENTS D'ALPHABÉTISATION :

## Vers un statut mieux reconnu et encadré

Le ministère de l'Éducation nationale met en lumière la situation des agents chargés de l'alphabétisation et de l'enseignement des adultes. Dans une réponse officielle adressée à l'Assemblée populaire nationale, le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui a clarifié le cadre juridique de ces postes et rappelé les droits dont bénéficient ces agents. Selon le ministre, le recours à la contractualisation pour ces agents reste temporaire et exceptionnel, conformément à l'arrêté interministériel du 6 mai 2008. Ces contrats à durée déterminée sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des programmes d'alphabétisation, avec des renouvellements possibles selon l'avancement des opérations sur le terrain. Malgré le caractère non permanent de leur fonction, ces agents jouissent de droits proches de ceux des fonctionnaires, notamment en matière de formation, protection disciplinaire, œuvres sociales, retraite et congés exceptionnels rémunérés. Mohamed Seghir Saâdaoui a insisté sur la volonté du ministère de mieux structurer et sécuriser le parcours professionnel de ces agents, en coordination avec les instances concernées. Des mesures réglementaires pourraient être envisagées pour renforcer la protection de leurs droits et améliorer leurs conditions de travail. Le ministre a enfin réaffirmé que la prise en charge des préoccupations de cette catégorie demeure une priorité, soulignant le rôle essentiel de ces acteurs dans la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de l'éducation des adultes à travers le pays. A L

**LOI SUR L'EXÉCUTION DE PRISONNIERS PALESTINIENS :**

**Un crime de guerre !**

*La présidence palestinienne a condamné l'approbation par les autorités d'occupation israéliennes d'une loi autorisant l'exécution de prisonniers palestiniens, la considérant comme un crime de guerre et une violation flagrante du droit humanitaire international, notamment de la 4e Convention de Genève, qui garantit la protection des individus et le droit à un procès équitable, ainsi que comme une violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.*



**Par Nadine**

**L**agence de presse palestinienne « Wafa » a rapporté, citant la présidence : « Cette loi s'inscrit dans le cadre de la politique de répression menée par les autorités d'occupation sur l'ensemble du territoire palestinien, y compris la bande de Gaza, la Cisjordanie et al-Qods-Est. » Le communiqué souligne que ces mesures n'affecteront en rien la volonté du peuple palestinien ni sa détermination, et que celui-ci poursuivra sa lutte légitime pour conquérir sa liberté et son indépendance. La présidence palestinienne a salué la déclaration de plusieurs pays européens appelant Israël à retirer son projet de loi autori-

sant les exécutions sommaires. Elle a souligné la nécessité pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités juridiques et humanitaires afin de mettre fin à ces violations, tout en mettant en garde contre les répercussions de ces lois raciales, susceptibles d'exacerber les tensions et les menaces sécuritaires dans la région. La présidence palestinienne a insisté sur le fait que la question des prisonniers demeure une priorité absolue et qu'elle continuera d'œuvrer à tous les niveaux internationaux pour garantir leur protection et leur libération. De son côté, le ministère palestinien des Affaires étrangères a affirmé, dans un communiqué, son rejet catégorique de cette loi, la qualifiant de crime et d'escalade dangereuse des politiques d'occupation. Le ministère

a souligné qu'Israël n'a aucune souveraineté sur le territoire palestinien et que ses lois ne s'appliquent pas au peuple palestinien. Il a ajouté que cette loi révèle une fois de plus la nature du système colonial israélien, qui cherche à légitimer les exécutions extrajudiciaires sous couvert de législation. « Cette mesure place le gouvernement d'occupation et ses instruments en confrontation directe avec le droit international et la justice internationale, et met la communauté internationale à l'épreuve de sa crédibilité », selon le ministère. Elle a ajouté que cette loi constitue une déclaration officielle de l'adoption du meurtre comme outil politique au sein du système d'occupation, et une forme de châtiment collectif visant les prisonniers palestiniens détenus arbitrairement.

**POUR SON 3E MANDAT :**

**Le président centrafricain promet "paix et sécurité"**

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra, déclaré vainqueur de l'élection présidentielle de décembre, a été investi à Bangui pour un troisième mandat, avec pour priorité la paix, la sécurité et l'unité nationale. Dans cet Etat enclavé frontalier notamment du Soudan et de la République démocratique du

Congo (RDC), la situation sécuritaire s'est quelque peu apaisée après la guerre civile des années 2010, même si cet acquis reste « fragile », de l'aveu même du président réélu, qui a fait de la stabilisation du pays son principal défi. Chef de l'Etat depuis 2016, Touadéra 68 ans a été réélu avec 77,90% des voix à la tête de

la Centrafrique. La cérémonie d'investiture a eu lieu devant quelque 20.000 spectateurs dans un stade de Bangui, en présence du président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, qui occupe actuellement la présidence tournante de l'Union Africaine (UA), et des présidents du Congo, du Gabon et des Comores. *Ismain*

**APRÈS LE RECENT PASSAGE DE TROIS BATEAUX PAR LE DETROIT D'ORMUZ :**

**La Chine exprime sa "gratitude"**

Malgré les difficultés pour traverser le détroit d'Ormuz, trois navires chinois ont pu emprunter le passage, rapporte l'AFP. « Grâce à un effort de coordination avec les parties concernées, trois navires chinois ont récemment transité par le détroit d'Ormuz. Nous exprimons notre gratitude aux parties concernées pour

l'assistance qu'elles ont apportée », a dit une porte-parole du ministère des Affaires étrangères apportée, Mao Ning. Au moins deux porte-conteneurs appartenant à Cosco, le géant chinois du transport maritime qui avait suspendu ses services vers et en provenance du Golfe début mars, ont franchi avec succès le détroit,

**AGRESSION CONTRE L'IRAN :**

**La Turquie menace d'entrer en guerre**

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a lancé un avertissement clair : la Turquie pourrait intervenir militairement si des groupes kurdes étaient impliqués dans des opérations contre l'Iran. Cette mise en garde a été adressée directement à Donald Trump, alors que des informations circulent sur des contacts entre le Mossad et des organisations kurdes comme le PKK ou le PJAK. Erdogan a réaffirmé son engagement envers l'intégrité territoriale de l'Iran, soulignant que toute instrumentalisation de groupes kurdes dans un affrontement contre Téhéran constitue pour Ankara une ligne rouge absolue. Cette position marque un tournant dans un conflit déjà complexe. En posant cette limite, la Turquie ne se contente plus d'observer la situation régionale : elle se dit prête à agir unilatéralement, y compris au-delà de ses frontières, pour protéger ses intérêts et empêcher toute recombinaison régionale qui lui serait défavorable. Pour Ankara, l'émergence d'une dynamique kurde renforcée aux portes de son territoire représente une menace stratégique majeure. La Turquie rejette toute tentative de guerre par procuration impliquant ces groupes, quitte à entrer en confrontation directe. Cette déclaration souligne également la volonté turque de redéfinir son rôle régional. En se positionnant comme garant de la stabilité de Téhéran, Ankara cherche à maintenir un certain équilibre des puissances et à éviter un affaiblissement complet de l'Iran qui pourrait déstabiliser davantage la région. Les experts mettent en garde contre un risque d'embrasement élargi : l'intervention turque, même ciblée, ajouterait un acteur militaire majeur à un conflit déjà explosif, transformant la guerre régionale en confrontation encore plus complexe, avec des lignes de front multiples et mouvantes. Ainsi, les propos de Recep Tayyip Erdogan dépassent le cadre des déclarations politiques. Ils envoient un signal clair : le seuil critique est franchi, et chaque implication étatique supplémentaire rapproche la région d'un affrontement généralisé aux conséquences imprévisibles. *Nadine*

**ARGENTINE**

**Fusillade mortelle dans une école**

Une tragédie a frappé la ville de San Cristóbal, dans la province de Santa Fe, en Argentine, où un élève de 15 ans a ouvert le feu dans son établissement scolaire, provoquant la mort d'un élève de 13 ans et blessant au moins huit autres. L'incident s'est produit au collège Mariano Moreno, un établissement qui accueille environ 1 500 élèves. Selon les premiers témoignages, l'agresseur serait sorti des toilettes avec une arme et aurait tiré à plusieurs reprises, y compris en l'air, semant la panique parmi les élèves. « Nous avons entendu les tirs et tout le monde a commencé à courir », a raconté Priscila, une élève de l'école, à Radio Con Vos. Six élèves ont été légèrement blessés et pris en charge dans un hôpital local, tandis que deux autres, âgés de 13 et 15 ans, sont dans un état grave mais stable. Le ministre de la Justice et de la Sécurité de Santa Fe, Pablo Cococcioni, a exprimé sa profonde émotion : « C'est un moment très, très triste et choquant. Nous apportons notre soutien à la famille d'Ian, qui a perdu la vie aujourd'hui ». Les forces de sécurité ont immédiatement interpellé le jeune auteur de la fusillade. Le ministre a précisé qu'il n'avait aucun antécédent et que son parcours scolaire ne présentait aucun signe de violence. Il évoque en revanche « une situation familiale très complexe » comme facteur possible de ce drame. La fusillade a eu lieu alors que les élèves se préparaient à la cérémonie du lever du drapeau. L'établissement a suspendu les cours et renvoyé les élèves chez eux. L'arme utilisée serait un fusil de chasse, selon les autorités locales. Ce drame rappelle que, bien que rares, les fusillades dans les écoles argentines peuvent avoir des conséquences dramatiques et choquent profondément la société. *Kamel*

selon des données de Marine Traffic. Le CSCL Indian Ocean a traversé le détroit vers 11h14 (heure de Paris) lundi, suivi du CSCL Arctic Ocean 27 minutes plus tard, selon le site de suivi des navires. Ils sont passés près de l'île de Larak, contrôlée par l'Iran, et font route vers Port Klang, en Malaisie. *A L*

CIRCULATION ROUTIÈRE :

# Réhabilitation des feux tricolores au centre-ville de Mostaganem

**Dans le cadre de l'amélioration de la circulation routière et du renforcement de la sécurité des usagers de la route, une opération de pose et de réhabilitation des feux tricolores a été réalisée au niveau du centre-ville de Mostaganem.**



Par **Tayeb Bey Abdelkader**

Cette intervention s'inscrit dans une démarche visant à mieux organiser le trafic routier et à assurer une plus grande fluidité de la circulation, notamment au niveau des carrefours connaissant une forte affluence de véhicules et de piétons. L'opération fait partie du programme

communal dédié à la régulation de la circulation et à la réduction des accidents de la route, à travers la modernisation des équipements de signalisation et le renforcement des dispositifs de sécurité routière. Les services de la commune ont souligné que cette initiative s'intègre dans une série d'actions de terrain destinées à améliorer le cadre de vie des citoyens et à accompagner la dynamique de

modernisation urbaine engagée à travers l'ensemble des quartiers de la ville. Par ailleurs, cette opération contribue également à sensibiliser les conducteurs et les piétons au respect du code de la route, tout en favorisant une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, dans l'objectif d'instaurer une culture durable de prévention et de sécurité routière au sein de la ville.

**HADJADJ (MOSTAGANEM)**

## Construction d'un réservoir d'eau pour sécuriser l'approvisionnement

Les travaux de construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5000 m<sup>3</sup> se poursuivent à la commune de Hadjadj, dans la daïra de Sidi Lakhdar, wilaya de Mostaganem, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable. Ce projet s'inscrit dans le programme d'investissement public du secteur

des ressources hydrauliques et vise à assurer un approvisionnement régulier et stable en eau pour les habitants de Hadjadj et des communes environnantes. La réalisation de ce réservoir permettra non seulement d'améliorer la gestion des ressources en eau, mais aussi de renforcer les capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants liés à l'expansion urbaine et aux périodes de forte

consommation. Les autorités locales ont souligné l'importance de ce projet pour le développement socio-économique de la région, tout en rappelant que des projets similaires sont programmés dans d'autres communes afin de moderniser le réseau hydraulique et de garantir un service public fiable et durable pour tous les citoyens. **Tayeb Bey Abdelkader**

**MOSTAGANEM**

## Journées de formation spécialisées au profit des cadres de la jeunesse

Le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mostaganem, M. Mohamed Moumen, a présidé, lundi 30 mars 2026, au camp de jeunes « Moudjahid Smair » à Salamandre, la cérémonie d'ouverture des journées de formation spécialisées destinées aux cadres du secteur de la jeunesse. Ces journées de formation portent sur deux domaines modernes : le calcul mental et l'impression 3D. Elles s'inscrivent dans le cadre du ren-

forcement des capacités d'encadrement et de l'accompagnement des évolutions technologiques actuelles. Avant le lancement officiel du programme, l'ensemble des participants a observé une minute de silence à la mémoire de l'ancien président de la République, Liamine Zéroual, en hommage à son parcours national et à ses contributions au service du pays. Organisée en coordination avec la Ligue de wilaya des activités cultu-

relles et scientifiques de la jeunesse, cette manifestation vise à développer les compétences pédagogiques au sein des établissements de jeunes. Elle ambitionne de doter les cadres d'outils d'innovation et de numérisation afin de mieux répondre aux aspirations de la jeunesse algérienne. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de plusieurs responsables et cadres du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya. **Zakaria D.**

**DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE MOSTAGANEM**

## Une réunion sur le renforcement des mécanismes d'accompagnement

Dans le cadre du suivi continu de la mise en œuvre des programmes du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, une réunion de travail élargie s'est tenue au siège de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mostaganem, sous la supervision du directeur du secteur et en présence des directeurs des établissements de formation ainsi que des cadres de la direction. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de plusieurs axes liés au déroulement des activités de formation et au renforcement des mécanismes de développement et d'accompagnement. Les participants ont abordé le suivi de la deuxième phase de la manifestation « Journées des métiers », à travers l'évaluation des actions déjà réalisées et la mise en place des dispositions organisationnelles nécessaires pour assurer la réussite de cet événement, notamment en matière de promotion des spécialités de formation et d'ouverture de perspectives d'insertion professionnelle pour les jeunes. La réunion a également porté sur la session de formation relative à l'approche par compétences, considérée comme un levier essentiel pour améliorer la qualité de la formation et renforcer la performance pédagogique, avec un accent particulier sur son application effective au sein des établissements de formation et l'accompagnement des formateurs dans sa mise en œuvre sur le terrain. Dans le même cadre visant à promouvoir l'esprit d'initiative, les participants ont examiné le projet de création du « Club des métiers et de la créativité », appelé à constituer un espace stimulant pour développer les compétences des stagiaires, encourager l'innovation, promouvoir le travail collectif et rapprocher davantage la formation des exigences de l'environnement économique. Par ailleurs, la rencontre a permis d'évaluer les activités du Centre de développement de l'entrepreneuriat, notamment le niveau d'accompagnement accordé aux porteurs de projets, tout en étudiant les moyens susceptibles d'en améliorer l'efficacité afin d'aboutir à des résultats concrets. Les travaux se sont achevés par l'examen d'une proposition visant à réduire la durée du calendrier des cycles de formation et de qualification destinés aux porteurs de projets au niveau des centres de développement de l'entrepreneuriat, dans le but d'apporter davantage de flexibilité et d'accélérer le rythme de formation conformément aux attentes des bénéficiaires. Cette réunion a constitué une étape importante pour renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur et garantir la bonne mise en œuvre des programmes arrêtés, contribuant ainsi à l'amélioration du système de formation professionnelle au niveau local. Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels – Wilaya de Mostaganem. **Tayeb Bey Abdelkader**

**MESRA (MOSTAGANEM)**

## L'hôpital Ibn Sina renforcé par de nouveaux équipements médicaux

Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des services de santé, l'Établissement public hospitalier Ibn Sina de Mesra, dans la wilaya de Mostaganem, a bénéficié d'une importante opération de dotation en équipements médicaux modernes. Financée dans le cadre du budget modifié n°02 et placée sous la supervision directe de la direction de l'établissement, cette opération a concerné plusieurs services vitaux de l'hôpital, notamment le bloc opératoire, le service de laboratoire, le service de pédiatrie ainsi que le service de gynécologie-obstétrique. Parmi les équipements acquis figurent notamment un appareil de chirurgie laparoscopique accompagné de son matériel annexe, des équipements destinés à renforcer les capacités du laboratoire d'analyses, ainsi que des dispositifs de monitoring médical de dernière génération. Ces nouvelles acquisitions permettront d'améliorer sensiblement les conditions de travail du personnel soignant et d'assurer une prise en charge optimale des patients. Cette initiative s'inscrit dans la politique générale de l'État visant à élever le niveau des prestations sanitaires et à moderniser les infrastructures hospitalières. Elle traduit l'engagement des autorités à mettre à la disposition des citoyens des moyens médicaux adaptés aux standards actuels et à accompagner l'évolution technologique dans le domaine de la santé. Grâce à ces nouveaux équipements, l'hôpital Ibn Sina de Mesra renforce sa capacité à offrir des soins de qualité, plus rapides et plus sécurisés, au bénéfice de la population de la wilaya et des régions avoisinantes. **Zakaria D.**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À EL BAYADH :

# Une mobilisation pour des vacances printanières sécurisées

À l'occasion des vacances de printemps, qui coïncident cette année avec les jours bénis de l'Aïd El Fitr, les services de sûreté de la wilaya d'El Bayadh, en coordination avec l'ensemble des partenaires sécuritaires et sociaux, ont lancé une série d'opérations de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation.



Par Charef

Intitulée sous un slogan mobilisateur, cette campagne cible particulièrement les conducteurs de véhicules légers et de motocycles. Elle vise à leur prodiguer conseils, recommandations et instructions afin de respecter scrupuleusement le code de la route et de réduire les risques d'accidents. Malgré les conditions météorologiques capricieuses enregistrées durant la période, marquées par des chutes de neige et des intempéries dans la wilaya d'El Bayadh, les activités se sont poursuivies avec détermination. La campagne se prolongera jusqu'au 5

avril 2026. Des sorties sur le terrain ont été organisées en partenariat avec plusieurs acteurs : le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, la Protection civile, ainsi que des partenaires sociétaux de premier plan tels que les Scouts musulmans algériens, la Délégation de wilaya de la sécurité routière et l'Académie de la sécurité routière. Ces opérations de proximité ont permis de sensibiliser directement les usagers de la route en leur dispensant des conseils pratiques et concrets pour éviter les drames. Les responsables de l'opération ont insisté sur l'importance de ces gestes simples qui peuvent sauver des vies, particulièrement durant

cette période de forte mobilité liée aux congés et aux festivités de l'Aïd. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus des autorités locales pour promouvoir une culture de la sécurité routière et protéger les citoyens lors des périodes de grands déplacements. Les organisateurs appellent l'ensemble des usagers à faire preuve de responsabilité et de vigilance pour que ces vacances printanières et ces jours de fête se déroulent dans la sérénité et la sécurité. La sûreté de wilaya d'El Bayadh réaffirme son engagement à poursuivre ces actions de sensibilisation tout au long de l'année, en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés.

SIDI BEL-ABBÈS

## Entame des travaux de réhabilitation du complexe sportif 24 février

Les travaux du projet inhérent à la réhabilitation et la modernisation de l'ensemble des équipements, installations et réseaux de base nécessaires à la réhabilitation du complexe sportif du 24 Février 1956, de Sidi Bel Abbès, viennent d'être entamés, à la grande satisfaction de la population locale et notamment les férus de la balle ronde. Ces opérations d'aménagement et de rénovation, sont motivées par la nécessité de moderniser ces infrastructures, d'augmenter peut-être leur capacité d'accueil et surtout d'améliorer l'expérience spectateur (confort, sécurité, visibi-

lité). Le projet dont le coup d'envoi a été donné par le wali qui a assisté à une explication accordée par le DJS, est fragmenté en une dizaine de lots, dans le but d'assurer sa réalisation suivant les délais et les normes impartis. Les travaux visent la réhabilitation de la pelouse du terrain de football, de ses annexes, de l'aménagement des espaces extérieurs, la réalisation de nouveaux locaux techniques ainsi que la rénovation de la façade principale du complexe devant être conforme aux normes en vigueur. Il est également prévu la réalisation de terrains en

gazon naturel et d'autres en gazon synthétique. Ceci dit, les gradins feront l'objet d'une opération de réaménagement et les sièges renouvelés. Il y est également prévu l'inclusion d'équipements modernes pour l'éclairage et la sécurité et d'autres travaux servant à améliorer et à renforcer la capacité du complexe en question afin d'accueillir des compétitions nationales. Le wali, M. Kamal Hadji, a insisté sur l'accélération des travaux, par le renforcement du chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans le seul but d'achever les travaux au temps prévu. **Moussa Noui**

SIDI BEL-ABBÈS

## 30.000 m<sup>3</sup> d'eau supplémentaire pour 18 communes

La wilaya de Sidi Bel-Abbès vient de bénéficier tout récemment d'un apport supplémentaire d'eau évalué à 30000 mètres cubes provenant du barrage Sidi Abdelli dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris d'une source officielle et ce, après s'être rempli à hauteur de 15 millions de mètres cubes. Une quantité ajoutée à celle acheminée à partir de la station de dessalement de Honaine, dans la wilaya limitrophe d'Aïn Témouchent et laquelle s'élève à 50000 m<sup>3</sup> par jour, dans le but de continuer à assurer l'alimentation à la ville de Sidi Bel Abbès ainsi que 17 communes de la partie nord de la wilaya. Cette dotation a permis d'améliorer considérablement la distribution d'eau potable et de répondre rentablement à la forte demande enregistrée ces derniers jours. Cette situation devrait se maintenir jusqu'à la fin de la saison d'été. Le barrage de Bouhanifia, rempli à près de 87 %, assure jusqu'à nos jours l'alimentation des communes de Sfisef et de Mostefa Ben Brahim dans des conditions satisfaisantes et le barrage Chorfa continue à approvisionner les communes de Boudjebaa El Bordj et Zerouala, selon les premiers responsables de l'hydraulique. Ces derniers ont de leur côté, évoqué un taux d'avancement de 60 % du projet de transfert de l'eau depuis la station de dessalement El Hilal d'Aïn Temouchent et ce, en dépit d'un retard dû aux intempéries durant les deux derniers mois. Ils ont déclaré que les travaux se poursuivent à un rythme accéléré et la mise en service est prévue pour le mois de juin, pour une production dans une première phase, de 40 000 m<sup>3</sup>/jour, s'ajoutant aux apports existants, et l'augmentation de la capacité de la wilaya à 70 000 m<sup>3</sup>/jour, puis à 100000m<sup>3</sup>/jour, pour alimenter le chef-lieu de wilaya et 17 communes du nord. Les responsables ont également souligné qu'un second projet de transfert de l'eau est prévu depuis Cap Blanc, dans la commune de Boutléli, jusqu'à Hassi Ghala. Ce projet permettra, de mobiliser 30 000 mètres cubes supplémentaires par jour, contribuant à renforcer davantage le quota global de la wilaya. Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de la distribution et afin de garantir une sécurité hydrique durable tout au long de l'année, les services de l'hydraulique prévoient aussi le lancement tout prochainement des travaux de dix nouveaux réservoirs d'eau semi-enterrés et surélevés, en plus de 10 autres en cours de réalisation. Ces équipements permettront de porter les capacités de stockage de l'eau potable à un total de 20 réservoirs d'ici la fin de l'année en cours et contribueront à une distribution équilibrée et rationnelle d'eau potable. **Moussa Noui**

TRAVAUX PUBLICS À ORAN

## Accélération notable des projets conformément aux instructions du wali

En application des instructions du wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, les projets de travaux publics et d'infrastructures de base de la wilaya connaissent une dynamique soutenue et une avancée significative dans le rythme d'exécution. Parmi ces chantiers en cours, figure la réalisation d'un carrefour giratoire sur le chemin de wilaya n°46, au niveau du quartier El Sabah (commune d'Oran). Ce projet, financé par le budget de la wilaya et supervisé par la Direction des Travaux Publics, s'inscrit dans le cadre d'un programme global visant à moderniser et à développer le réseau routier de la wilaya. L'objectif principal de ce giratoire est d'améliorer la fluidité du trafic dans une zone à forte densité de circulation, notamment à proximité de la gare routière des voyageurs. Sa réalisation permettra de réduire les embouteillages et d'accroître la sécurité des usagers de la route. Ce chantier s'ajoute à plusieurs autres opérations de réhabilitation, de revêtement et de création d'infrastructures routières lancées récemment à travers la wilaya. Le wali d'Oran insiste sur le respect strict des délais et sur la qualité des travaux afin de répondre aux attentes des citoyens. Cette accélération des projets d'équipement traduit l'engagement des autorités locales à œuvrer pour une infrastructure moderne et performante, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des Oranais. La Direction des Travaux Publics poursuit un suivi rigoureux sur le terrain, mobilisant tous les moyens techniques et humains nécessaires pour mener à bien l'ensemble de ces projets dans les meilleures conditions. **C.S.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIARET  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
Carte d'immatriculation : 41502400014276

**AVIS CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT**

N° 43/2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tiaret, lance un avis concours national d'architecture restreint relatif à :  
**ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 PLACE EN REMPLACEMENT DE LYCEE HIRECHE MOHAMED TIARET**

Il s'agit d'un Concours national d'architecture restreint aux architectes agréés seuls ou en groupement solidaire, (Architecte/Architecte) ou architecte /ingénieur, SCP (Architecte / Architecte) ou (Architecte/ingénieur) ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

**Condition d'éligibilité:**

- **Capacité professionnelle :**
  - Pour les architectes agréés, et groupements solidaire justifier :
    - De l'agrément de l'année en cours délivrés par le CNOA pour les architectes.
    - Un agrément délivré par le MHUVAT en cours de validité pour les ingénieurs en cas du groupement solidaire Architecte / Ingénieur.
    - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et statut en cas de société SCP (Architecte /Architecte) ou (Architecte/ingénieur).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
  - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
- **Capacité financière :**

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égale ou supérieure à : 2 500 000.00 DA. Il s'agit du chiffres d'affaires cumulée calculé comme suit : des trois meilleures chiffre d'affaires des années (2020-2021-2022-2023 et 2024), justifiées par des bilans visés par les services des impôts et C 20.

- **Capacités techniques ;**
- **Références professionnelles :**
- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet de catégorie « C » ou 02 projets de catégorie «B » et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), ci-après :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
50>Projets150 logts	Equipement de cat «B».
150>Projets1000 logts	Equipement de cat «C».
1000>Projets2000 logts	Equipement de cat «D».
Projet>2000 logts	Equipement de cat «E».

**N.B :** Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics et non pas certificat administratif.

**Moyens humains :**

Justifié par les CV, les diplômes, les certificats d'affiliation CNAS (valide dans les trois 03 mois) et fiche carrière pour servir à la justification de l'expérience des effectifs ou les contrats ANEM et attestations de travail, il s'agit de :

- (01) architecte ou ingénieur en génie civil ou master chef de projet ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans
- (01) architecte ou ingénieur en génie civil ou master ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans
- Dans le cadre d'un groupement :

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et l'article 55 de la loi 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le groupement momentanée d'architecte agréés, ou groupement d'architecte agréé et ingénieur agréé, ou en société civile professionnelle d'architectes agréés, ou en société civile professionnelle d'architecte agréé et ingénieur agréé doivent intervenir sous forme de groupement solidaire.

Les capacités des candidats en groupement solidaire momentanée sont prises en compte dans leur globalité, sous réserve de l'existence d'une relation juridique liant les membres de ce groupement, sous forme d'un protocole d'accord signé entre les parties

concernées. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.  
Le protocole d'accord notarié du groupement n'est exigé qu'au groupement attributaire du marché et au plus tard à la signature de ce dernier.

L'un des membres du groupement momentanée, majoritaire, sauf exception dûment justifiée, est désigné dans la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant, et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

Un protocole d'accord désignant le chef de file pour les BET agissant en groupement et définit la part et les tâches que détient chaque membre, doit être remis avant la signature du marché.

- la déclaration de probité doit être remplie par chaque membre.

Le chef de file du groupement doit assurer la maîtrise d'œuvre "étude et suivi" d'un projet de catégorie «C » ou 02 Projets de catégorie «B », et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement / projet d'équipement) , justifiés par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage public, et non pas avec certificat administratif.

Les paiements dans le cadre d'un groupement momentanée d'Architectes et/ou de société civile professionnelle d'architectes agréés solidaires sont effectués dans un compte commun ouvert au nom du groupement ou au nom du mandataire.

**NB :** Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne feront pas l'objet de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

**Retrait des cahiers des charges**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la DEP de Tiaret cité Hamdi Mohamed N°14 Ex CNR-Tiaret.

Les candidats sont invités dans une 1ere phase, à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures. Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leurs évaluations, seuls les candidats présélectionnés, sont invités par l'avis de presse à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du bureau d'études, l'objet de l'appel au concours, le numéro de l'appel au concours ainsi que la mention « offre technique », ou « offre financière » selon le cas, l'offre des prestations doit être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme, indiquant l'objet de l'appel au concours, le numéro de l'avis de concours ainsi que la mention « offre des prestations ». Ces 03 enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte : l'objet de l'appel au concours, le numéro de l'appel au concours et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Les plis doivent être déposés auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tiaret à l'adresse sus indiquée avec la mention « Monsieur le Directeur des Equipements Publics Tiaret

(Avis concours national d'architecture restreint: N° 43 /2026) ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 PLACE EN REMPLACEMENT DE LYCEE HIRECHE MOHAMED TIARET

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**A-DOSSIER CANDIDATURE COMPREND :**

- 1 Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 2 Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3 Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 4 L'agrément valide.
- 5 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir : Capacités techniques, Références professionnelles et Capacités financières Conformément à l'article 03 du cahier de charge avec tous documents justifiant des Capacités comme stipule l'article 03.
- 6 Casier judiciaire.

Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.

**B-L'OFFRE TECHNIQUE COMPREND :**

1-La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.

2-Le mémoire technique justificatif : selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, daté et signé par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet, permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :

- a. Note méthodologique ;
- b. Contraintes et solutions proposées.
- c. Moyens humains à mobiliser pour le projet.
- d. Moyens matériels à mobiliser pour le projet.

3-Cahier des charges paraphés sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite «lu et approuvé ».

**C-L'OFFRE DES PRESTATIONS COMPREND :**

**C.1-Pièces graphiques sous format A0.**

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès, la voirie, les circulations, les stationnements à l'échelle appropriée (1/200', 1/500').
- Plan indiquant le traitement paysager, mobilier.
- Plan masse à l'échelle appropriée (1/200', 1/500').
- Les vues en plan aménagées et sommairement cotées des différents niveau à l'échelle (1/100', 1/200').
- Les coupes sommairement cotées et façades à l'échelle appropriée (1/100', 1/200').
- Perspectives et croquis illustrant l'équilibre et l'image du projet.
- Vue axonométrique de l'ensemble.
- Schémas des réseaux sommaires.

Tout autre document (image de synthèse 3D...etc.) nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

**C.2- Pièces écrites**

En plus des pièces graphiques citées ci-dessus le candidat doit présenter les pièces écrites en langue nationale ou en langue française suivantes :

- Une note explicative de la partie architecturale, une explication argumentée des points de vue de son inscription dans le site, de sa valeur d'usage et de ses options techniques et esthétiques
- Un tableau récapitulatif des surfaces du projet avec indication de l'affectation des locaux, de leur nombre, des surfaces utiles unitaires et des surfaces utiles totales.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie d'aménagement et architectural, la programmation, intégration des énergies renouvelable (photovoltaïque), les surfaces, le coût des travaux.
- Tableau Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Organisation (en relation avec la réalisation).

**NB/-** L'ensemble des prestations cités ci-dessus doivent être anonymes et présentés à l'échelle sus-indiquée sur papier blanc de format est (A0) au nombre 05 planches maximum avec une fiche technique.

**C.3/ Enveloppe de l'anonymat**

Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres

**D-L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :**

1. La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat ;
  2. Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable),
- NB :** Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations, sous peine de rejet de l'offre.

**dépôt des offres :**

Les offres doivent être déposés auprès de la secrétariat de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tiaret à l'adresse sus indiquée avec la mention « Monsieur le Directeur des Equipements Publics Tiaret

(Avis concours national d'architecture restreint: N°23/2026) ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 PLACE EN REMPLACEMENT DE LYCEE HIRECHE MOHAMED TIARET « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**En 1<sup>ère</sup> phase :** Les bureaux d'études sont invités à remettre leurs offres de candidature (uniquement) dans un délai de 07 jours à compter de la 1ere parution de l'avis du concours national d'architecture restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique, conformément à l'article 86 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**En 2<sup>ème</sup> phase :** Les candidats présélectionnés lors de la 1ere phase seront invités à remettre leurs offres techniques, de prestation et financières dans un délai de 15jours à compter de la date d'invitation.

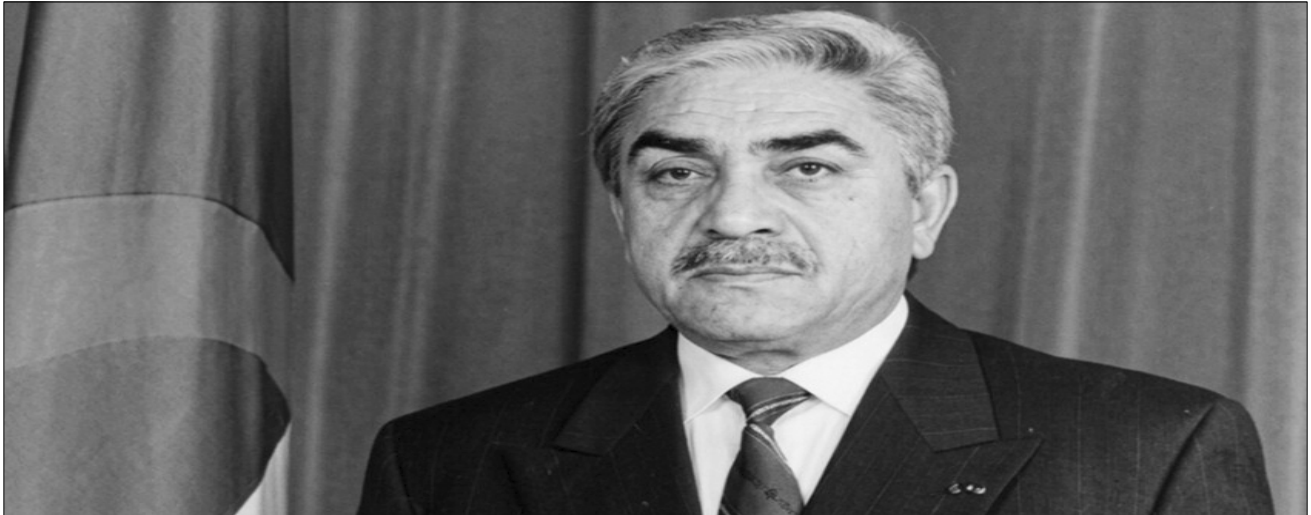
La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres serait reportée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure indiquée ci-dessus.

L'ouverture des plis se déroulera au niveau du siège de la DEP de Tiaret en séance publique le même jour de la date de dépôts des offres à 11H00.

HOMMAGE AU FEU PRÉSIDENT LIAMINE ZEROUAL :

# La morale, fondement des nouvelles relations internationales et de tout processus de développement

*En ces moments de grande crise multidimensionnelle, les institutions internationales parleront de bonne gouvernances, la réhabilitation de la morale est le fondement de tout processus de développement dépassant le simple cadre juridique, surtout dans une économie mondiale super médiatisée grâce aux réseaux sociaux.*



**Par Abderrahmane MEBTOUL**  
**professeur des universités,**  
**expert international**

**1.-Comment ne pas rappeler le cas d'un pays nordique où un ministre a démissionné pour avoir payé un ticket de métro sur le budget de l'Etat, des démissions de nombreux responsables politiques pour des cas presque similaires** La crise morale touche tous les partis Pouvoir et opposition de par le monde devraient méditer les importants travaux d'Adam Smith qui était professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, connu pour son ouvrage universel l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776), considéré par la science économique comme l'œuvre fondatrice de la discipline, pourtant l'auteur accordait une importance capitale à la Théorie des sentiments moraux, ouvrage publié en 1759, ayant pour objet de définir les principes de la morale, saisir les vertus nécessaires au bon fonctionnement de la société et du grand sociologue Ibn Khaldoun (1332-1406) dans la Muqadima (traduite en Prolégomènes et qui est en fait son Introduction à l'histoire universelle et à la sociologie moderne) montrait clairement que le cycle de déclin des civilisations au Maghreb commençait lorsque l'immoralité gagnait toute la société du sommet à la base sur la morale pour fonder leur action s'ils veulent être crédibles, mobiliser les citoyens au moment où face à la détérioration de leur pouvoir d'achat, on leur demande des sacrifices. La lutte contre l'immoralité n'est pas une question de lois ou de commissions, vision bureaucratique du passé mais de s'atta-

quer au fonctionnement des sociétés.  
**2.-La crise que connaît actuellement le monde caractérisée par le divorce Etat-citoyens est avant tout une crise morale.** Tout processus de développement, étant l'œuvre d'acteurs politiques, sociaux et économiques, il ne peut aboutir que s'il se fonde sur la transparence, la cohérence et la visibilité des décisions reposant sur des institutions crédibles et sur la moralité de ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre. Le fondement de la crise mondiale actuelle s'explique par le fait qu'il y a une suprématie de la sphère financière spéculative sur la sphère réelle, la dominance des profits spéculatifs sur le travail. Or, comme nous l'ont enseigné les fondateurs de la science économique, disons l'économie politique, le travail mû par l'entreprise est le fondement de la richesse des Nations. L'économie mondiale traverse une très grave crise due tant aux récents tensions géostratégiques, qu'aux dysfonctionnements économiques, avec un facteur déterminant le culturel souvent oublié, qui aura des répercussions sur l'ensemble des pays sans exceptions du fait de l'interdépendance des économies et des sociétés étant dans une maison de verre avec la révolution dans le domaine des télécommunications. Aucun pays ne peut y échapper si l'on ne met pas en place de nouveaux mécanismes de régulation supranationaux afin de réhabiliter la sphère réelle, la monnaie étant un signe au service de l'économie et non la dominer et ce en tenant compte des avantages comparatifs mondiaux et devant lier l'efficacité économique avec une profonde justice sociale, les économistes parleront d'équité.  
**3.-C'est que nous sommes à l'aube d'une nouvelle transition de la société mondiale avec de profonds bouleversements technologiques, culturelles et géostratégiques ce qui supposera des ajustements sociaux douloureux et donc une nouvelle régulation sociale afin d'éviter les exclusions.** Dès lors, il y a lieu impérativement de repenser le fonctionnement du système économique et politique international, où nous assistons à des trafics illégaux de part et d'autres de la planète à travers des

réseaux complexes, impliquant les Etats, les entreprises, et les citoyens, existant des liens inextricables entre un développement durable et la morale, en fait la récompense de l'effort et une lutte contre la corruption où toute appréciation sur la perception du monde devrait réhabiliter les vertus du travail et de l'intelligence impliquant une profonde moralisation de la vie politique, économique sociale et culturelle et il semble bien que les bouleversements actuels dans le monde sont bien le fait de l'immoralité qui conduit aux autoritarismes devenus, dans un monde complexe, de très graves menaces à la souveraineté et à l'indépendance des Etats et à la sécurité mondiale.  
**4.-Le monde a besoin d'une culture fondée sur la morale et de la tolérance, comme nous l'enseignent les philosophes des différentes nations, de l'Occident et de l'Orient, depuis la nuit des temps de Platon, Aristote à nos jours.** Car, comment des responsables politiques peuvent-ils inciter l'investissement au niveau de leurs pays, alors qu'eux-mêmes n'ont pas confiance et placent leurs capitaux dans des paradis fiscaux. Aussi, les économistes et les politiques durant cette transition inévitable de la société mondiale doivent repenser les liens entre l'éthique et le développement, existant d'une part un lien dialectique entre le trafic en tous genres et le terrorisme qui est une menace planétaire. D'une manière générale il s'agit si l'on veut mobiliser la population face à des ajustements économiques et sociaux inévitables d'avoir une vision stratégique face au nouveau monde, de mettre aux responsabilités politiques, des personnes crédibles ayant une haute moralité, sinon aucun modèle de croissance ne peut aboutir. L'École et donc le savoir couplé avec la bonne gouvernance, poumon de l'épanouissement de toute civilisation, outre la cellule familiale où les parents par leurs comportements jouent un rôle décisif, je recommande aux ministres de l'éducation nationale d'introduire des cours de morale afin de 'inculquer à nos enfants revenir les valeurs de base qui conditionnent leurs comportements futurs.  
**5.- un exemple, Feu le président Liamine**

**Zeroual, un homme d'Etat d'une profonde moralité** C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du président Liamine Zeroual. Je tiens d'abord comme je viens au cours d'un long entretien à Radio Algérie Internationale ce 29 mars 2026 à rendre à un grand hommage à feu Liamine Zeroual et à présenter mes condoléances les plus sincères à toute sa famille et à ses proches. J'ai connu ce grand homme qui a rejoint l'Armée Nationale Populaire ALN pour l'indépendance de l'Algérie à l'âge de 16 ans et qui a occupé les plus hautes fonctions au sein de l'ANP après l'indépendance politique, et qui a occupé les plus hautes fonctions au sein de l'ANP. Il a servi l'Algérie et permis la survie de l'Etat-Nation durant une conjoncture difficile, l'Algérie venait d'être soumise à l'ajustement structurel par le FMI 1993/1994, du fait de la cessation de paiement et ayant connu une guerre fratricide durant la période 1992/1999. L'histoire retiendra, on peut ne pas être d'accord avec sa politique, mais existe une unanimité, et cela explique la grande émotion de tout le peuple algérien qui a soif de justice sociale, sa grande moralité. Étant un des rares chefs d'Etat en Afrique, il existe quelques exceptions, à avoir quitté volontairement le pouvoir en 1999 pour assurer l'alternance. Toujours fidèle à ses principes, il a refusé, comme cela a été le cas du général de Gaulle, d'être enterré au niveau des lieux luxueux de la capitale d'Alger mais auprès de ses parents dans sa ville natale Batna. Durant sa retraite toujours sans Sa ville natale, il côtoyait journellement les citoyens et a refusé à maintes fois les faveurs matériels que l'on voulait lui octroyer. Cela a été un grand honneur d'avoir servi sous sa direction, ayant désigné président du conseil national des privatisations avec rang de ministre délégué entre 1996/1999, ayant toujours eu sa confiance. C'est à ce titre que je livre aux lecteurs cette contribution sur la MORALE qui a également fait l'objet de mon intervention lors de la rencontre internationale à l'invitation de la commission économique l'Union européenne « sur la transition démocratique dans les pays arabes » -Malte les 24/26 décembre 2011.



## GRIPPE B : Symptômes, plus forte que la grippe A ?

**L'épidémie de grippe ne faiblit toujours pas. Cette dernière a débuté mi-décembre 2024 et se situe toujours à un "niveau d'intensité élevé"**

Il existe 4 types de virus grippaux : A, B, C et D. Cette maladie infectieuse, très contagieuse, est provoquée par des virus appelés "virus influenza". Ce sont les virus grippaux A et B qui provoquent les fameuses épidémies saisonnières, "mais seuls les virus de type A ont été responsables de pandémies à ce jour", explique Santé publique France. Il n'y a pas de différence de contagion entre les différents types de virus. Les virus de la grippe A sont eux-mêmes classés en sous-types ou "souches", selon les caractéristiques de protéines présentes à leur surface. A titre d'exemple, les 2 sous-couches types de la grippe A qui circulent dans la population humaine sont la grippe H1N1 et la grippe H3N2. Les virus B diffèrent légèrement car ils ne sont pas classés en sous-types, mais peuvent être subdivisés en lignées. "Ils appartiennent soit à la lignée B/Yamataga, soit à la lignée B/Victoria", d'après l'OMS. Les trois Influenzavirus A, B et C infectent l'espèce humaine. La grippe A circule également chez les oiseaux aquatiques (dont les canards), les poulets, les porcs ou les chevaux, "alors que les Influenzavirus B sont propres à l'Homme", explique l'Inserm. "Les virus de type B n'entraînent que des épidémies localisées, surtout dans des petites commu-



nautés de personnes âgées", précise l'Institut Pasteur. Les symptômes de la grippe A et de la grippe B sont similaires. Ils débutent habituellement 2 jours environ après l'infection et provoquent une fièvre d'apparition brutale, de la toux (habituellement sèche), des céphalées, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de gorge ou encore un écoulement nasal. Les traitements pour soigner la grippe B. La plupart des

personnes atteintes de la grippe se rétablissent d'elles-mêmes. Il est recommandé de rester chez soi et de se reposer, de boire beaucoup d'eau et de consulter un médecin si les symptômes s'aggravent. D'après Santé publique France, le traitement contre la grippe est avant tout dirigé contre les symptômes et consiste en la prescription de médicaments contre la fièvre (paracétamol par exemple), les douleurs, la toux ou encore le nez bouché.

### Jambe engourdie : que faire, le signe d'une hernie discale ?

Bien que la hernie discale soit une cause fréquente, l'engourdissement peut aussi être lié à d'autres facteurs comme une insuffisance veineuse, un syndrome des jambes sans repos ou une mauvaise circulation. Les signes qui orientent vers une hernie discale lombaire (souvent entre les vertèbres L4-L5 ou L5-S1) incluent : Douleur irradiante : Une douleur qui part du bas du dos et descend dans la fesse, la cuisse, voire jusqu'au pied (sciatique ou cruralgie). Localisation précise : L'engourdissement suit souvent un trajet nerveux spécifique dans la jambe. Faiblesse musculaire : Une difficulté à soulever le pied ou à marcher normalement. Sensations associées : Des picotements, des fourmillements ou des sensations de décharges électriques. Que faire immédiatement ? Consulter un médecin : C'est l'étape indispensable pour confirmer le diagnostic par un examen clinique ou une imagerie (IRM, scanner). Adapter son activité : Évitez de porter des charges lourdes ou de rester assis trop longtemps dans une mauvaise posture. Privilégiez des activités douces comme la marche ou la natation si la douleur le permet. Exercices de soulagement : Certains étirements peuvent aider à relâcher la pression nerveuse, comme l'étirement du piri-forme (ramener le genou vers l'épaule opposée en étant allongé sur le dos) ou la posture de l'enfant pour étirer le dos. Quand s'inquiéter (Urgences) ? Certains symptômes nécessitent une consultation médicale immédiate : Perte de force brutale ou paralysie de la jambe. Difficulté à contrôler ses urines ou ses selles (syndrome de la queue de cheval). Engourdissement de la zone "en selle" (entre les cuisses).

## Cancer de la parotide : symptômes, pronostic ?



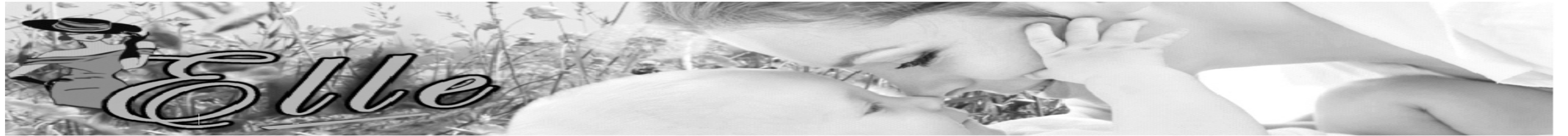
Ce cancer touche la parotide, une des plus grosses glandes salivaires du corps. Il y a d'autres glandes salivaires qui peuvent aussi être sources de cancer mais c'est moins fréquent. "C'est grâce aux glandes salivaires qu'on a toujours la bouche humide quand on mange et qu'on s'exprime". L'adénome pléomorphe se caractérise par une tuméfaction (petite masse ou boule dure) au niveau de la joue, en avant de l'oreille ou un peu en-dessous, pas toujours visible et qui ne fait pas mal. "Toute tuméfaction justifie une consultation, d'autant plus si elle persiste. Elle doit alerter mais pas forcément inquiéter car ça peut être un adénome pléomorphe" souligne le médecin ORL. En revanche, ce qui doit alerter : si la masse fait mal d'emblée ou récemment alors qu'elle était indolore depuis plusieurs années il existe une

croissance rapide (elle grossit vite) s'il y a l'apparition de ganglions autour. "A un stade plus tardif, il peut y avoir une petite paralysie du nerf facial entraînant une asymétrie du visage" ajoute le médecin. Le nerf facial passe dans la parotide et ce nerf participe à la motricité du visage. S'il s'agit d'un adénome non dégénéré "il est excellent" répond l'ORL. En cas de cancer, le pronostic dépend de la taille, de la nature du grade de la tumeur déterminé après l'examen de la lésion au microscope : bas grade : "Le pronostic est très bon avec plus de 80% de guérison avec la chirurgie" haut grade : "Si la tumeur est de stade 1 ou 2, le pronostic est bon, 60 à 70% de guérison. Si la tumeur est de stade 3-4, le pronostic est inférieur". Le cancer de la parotide de haut grade peut métastaser donc "mettre en jeu le pronostic vital".

## Cortisone : peut-on en prendre contre le mal de gorge ?

Les médicaments dérivés de la cortisone (comme la prednisonne ou la prednisolone) ne sont pas indiqués en cas de mal de gorge classique lié à une infection des voies respiratoires supérieures. En effet, pour soulager ce type de douleur, le médecin prescrit du paracétamol en première intention (sauf contre-indication). Les anti-inflammatoires non stéroïdiens ou AINS (particulièrement l'ibuprofène et le kétoprofène), font quant à eux l'objet d'une méfiance en raison d'un risque de complications infectieuses graves. Depuis 2020, l'Agence l'Agence du médicament (ANSM) alerte afin de limiter le recours à ces produits en automédication en cas d'infection. Malgré ces conventions bien établies, diverses études suggè-

rent que les corticoïdes faiblement dosés pourraient être efficaces pour soulager un mal de gorge classique. Pour autant, ni les médecins, ni les guidelines ne recommandent leur administration pour soigner ce type d'affection. En cas de mal de gorge dans le cadre d'une infection des voies respiratoires supérieures (angine, pharyngite, laryngite...), il est recommandé de prendre du paracétamol (sauf contre-indication). Attention, pour être efficace, le paracétamol doit être consommé le moins souvent possible. En cas de mal de gorge, l'idéal est d'alterner cette molécule avec des remèdes naturels : "on peut aussi utiliser des sprays ou des pastilles trouvés dans le commerce qui sont bien efficaces pour améliorer le confort".



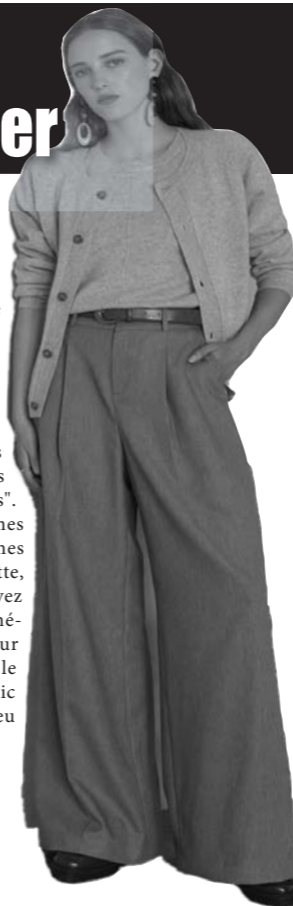
### Comment conserver des herbes fraîches longtemps ?

Commencez par couper l'extrémité des tiges de votre bouquet d'herbes. Ensuite, passez-les sous l'eau fraîche pour les nettoyer. Essorez-les rapidement sans les sécher puis placez-les dans un blender. Ajoutez environ 10 cl d'eau et mixez le tout pour obtenir une texture assez compacte. Répartissez la préparation par exemple dans des empreintes en silicone (pour avoir la juste dose au moment d'utiliser les herbes). Raclez bien le dessus puis placez au congélateur pendant une bonne demi-heure, pour faire durcir la préparation. Vous obtenez alors des cubes d'herbes prêts à l'emploi. La technique la plus simple et la plus utilisée pour conserver un beau bouquet de persil ou de basilic frais est de les mettre dans un verre d'eau froide, exactement comme vous le feriez avec un bouquet de fleurs. Prenez la précaution de changer l'eau de façon régulière et de couvrir les herbes avec

un plastique pour conserver l'humidité. Une autre astuce consiste à placer vos herbes (après avoir ôté les tiges) dans une boîte hermétique, en les alternant avec des couches de papier absorbant. Placez le tout au réfrigérateur. Vos herbes se conserveront ainsi au moins 10 jours. Prenez la précaution de vérifier de temps à autre la fraîcheur de vos herbes, et éliminez immédiatement les feuilles qui commenceraient à jaunir ou à noircir, pour éviter qu'elles ne contaminent les autres. Autre technique, le séchage. C'est une méthode ancestrale qui a fait ses preuves ! Préparez des petits bouquets d'herbes et attachez-les à l'aide d'une ficelle. Suspendez-les tête en bas dans un endroit sombre et aéré. Vous pouvez aussi faire sécher votre persil ou votre cerfeuil au four, à température très douce, ou mieux encore, au déshydrateur. Une fois sèches, placez-les dans un bocal en verre.

### Le palazzo revient en force : découvrez comment l'adopter

**P**our adopter ce pantalon fluide sans faux pas, tout est une question d'équilibre des volumes : Marquer la taille : Puisque le bas est très volumineux, privilégiez des hauts ajustés comme un body, un col roulé fin ou une chemise rentrée à l'intérieur. Jouer sur les contrastes : Pour un look "casual chic", associez un palazzo uni avec un simple t-shirt blanc ou une marinière. Oser le total look : Le tailleur pantalon avec une veste assortie est l'option la plus sophistiquée pour une occasion formelle ou un cocktail. Choisir les bonnes chaussures : Talons ou compensés : Idéal pour ne pas tasser la silhouette, surtout si vous êtes petite. Baskets : Pour un look urbain et moderne, les baskets à semelles épaisses (plateformes) fonctionnent très bien. Le choix du tissu définit l'allure de votre tenue : Satin ou soie : Pour une élégance fluide lors d'un événement. Lin ou coton : Parfait pour un style estival décontracté et respirant. Laine ou tweed : Pour structurer le look en hiver. Si vous êtes petite : Optez pour une taille très haute et une coupe qui frôle le sol pour allonger les jambes. Portez-le avec des talons (cachés sous le pantalon) pour un effet "jambes infinies". Évitez les imprimés trop imposants qui pourraient vous tasser. Si vous avez des formes (morphologie en A ou O) : Privilégiez les matières fluides qui ne marquent pas les hanches et tombent verticalement. Un modèle de couleur sombre ou unie affinera la silhouette, surtout si vous marquez bien la taille avec une ceinture. Si vous êtes grande : Vous pouvez tout vous permettre ! Les modèles extra-larges et les imprimés audacieux (fleurs, géométriques) sont parfaits. Les chaussures plates (sandales, baskets) fonctionnent très bien sur vous. Les couleurs et imprimés tendance Le "Quiet Luxury" : Les tons neutres comme le beige sable, le crème, le gris anthracite ou le marron chocolat. C'est l'option la plus chic et facile à porter au bureau. Les couleurs vibrantes : Le rouge cerise (très actuel), le bleu cobalt ou le vert forêt pour faire du pantalon la pièce forte de votre tenue. Les rayures verticales : Le palazzo à rayures "pyjama chic" est un incontournable pour un look estival et décontracté, tout en étirant visuellement la jambe.



### Petits fours au beurre



**Ingrédients:** 250g de beurre pomade. 3càs de sucre glace. 1 càs de miel 1 pincée de sel. zeste d'un citron 1càs de levure chimique 325g de farine tamisée. 2càs de maizéna 1 càc bombée de vanille en poudre  
**Préparation:** Travailler en pomade le beurre. Mélanger au beurre le sucre glace tamisé, le sel, la vanille, le miel et le zeste. Tamiser la farine. Ajouter la farine et la maizéna et mélanger à la spatule, on obtient une boule de pâte lisse et ferme. Dresser à la poche à douille cannelée ou avec un entonnoir des petits bracelets ou tout autre forme sur sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

### Rides sous les yeux : des astuces pour s'en débarrasser

Nous le disions, les yeux et la peau qui les entoure sont très fragiles. Et pourtant, on leur en fait voir de toutes les couleurs : on se frotte les yeux, on se maquille, on se démaquille plus ou moins, on oublie d'hydrater... Et hop, à nous les jolies rides sous les yeux... à moins d'apprendre à traiter nos yeux avec douceur. Évitez de les frotter, au risque d'agresser la peau. Si vous portez des lunettes, évitez de les enlever et de les remettre tout le temps : si vos yeux forcent, cela crée de micro-contractions qui vont favoriser l'apparition de rides sous les yeux. En matière de beauté, on parle souvent de crème, de sérum, de soins, et on oublie de parler de la gestuelle. Or, une bonne gestuelle d'application peut complètement changer la donne sur les résultats obtenus. Le soin contour des yeux doit s'appliquer de manière à dénouer les tensions, dynamiser la circulation, sans frotter la peau et sans déplacement de matière. Les rides sous les yeux ont cette vilaine particularité d'être soulignée par les cernes. Quand on se donne tout le mal du monde pour les cacher, on se retrouve avec deux jolis croissants de lune foncés qui viennent bien attirer l'attention sous les yeux. Alors pour éliminer les rides sous les yeux, on s'attaque également aux cernes : mettez votre soin contour des yeux au réfrigérateur pour qu'il soit bien frais à l'application, et qu'il vienne ainsi décongestionner la lymphe et le sang à l'origine des cernes.

### Hoquet de bébé : comment le stopper ?



"Le hoquet est dû à une contraction involontaire spasmodique et coordonnée de tous les muscles inspiratoires (diaphragme et muscles intercostaux) associée à une fermeture de la glotte. Il se traduit par des secousses répétitives et parfois bruyantes", nous explique la pédiatre. "Il s'agit avant tout d'un réflexe respiratoire incontrôlable qui entraîne une succession de hics sonores caractéristiques". Première chose, on évite bien entendu toutes les méthodes de grand-mère réservées aux adultes ! "Pour faire passer le hoquet plus vite, il faut vider l'estomac pour décompresser

le diaphragme", conseille l'experte. Pour cela, il faut faire têter le bébé, car la déglutition entraîne l'ouverture de l'estomac et sa vidange. On peut lui proposer la tétine, lui proposer le petit doigt, un petit biberon d'eau. N'hésitez pas également à le bercer en douceur et lui tapoter le dos pour aider à évacuer l'air, comme s'il faisait son rot. Le hoquet est un phénomène parfaitement banal et sans gravité. Ne vous inquiétez donc pas si vous ne parvenez pas à faire cesser le hoquet de bébé, il va passer de lui-même après quelques minutes. Vous verrez d'ailleurs que bien souvent, le hoquet

ne semble pas du tout le déranger et qu'il continue à mener sa petite vie sans s'en préoccuper le moins du monde. En revanche, il faut ouvrir l'œil si bébé semble inconfortable ou si le hoquet provoque des douleurs. Il est important de s'assurer que son hoquet n'est pas le signe d'un RGO (reflux gastro-œsophagien) interne. En général, jusqu'à un an, bébé peut fréquemment avoir des crises de hoquet, pouvant durer de quelques minutes à une demi-heure. Juste après le repas, il est recommandé de garder bébé en position verticale pendant une vingtaine de minutes.

### Mon enfant marche sur la pointe des pieds : comment l'expliquer et faut-il s'inquiéter ?

La marche sur la pointe des pieds, également appelée marche en équin, est un motif de consultation médicale fréquent pour les jeunes enfants. "Marcher sur la pointe des pieds fait partie du développement normal car c'est plus simple au départ, et pour certains enfants ayant appris à marcher dans un youpala ou avec un chariot de marche, cela peut être plus prononcé", indique la pédiatre. En règle générale, le "problème" se règle tout seul, puisque l'enfant va prendre confiance en ses appuis et apprendre à marcher à plat spontanément. Et heureusement, car marcher constamment sur les orteils peut entraîner des problèmes d'équilibre, des tensions au niveau du mollet, voire une diminution de l'amplitude du mouvement des chevilles... Pour notre experte, face à un enfant en bonne santé, il n'y a pas de raison de s'inquiéter si il ou elle marche sur la pointe des pieds de temps en temps. "Bien entendu, on peut aller consulter son pédiatre pour se rassurer, mais le plus souvent, il faut juste s'armer de patience et attendre le moment où l'enfant sera à l'aise pour mettre son poids sur la plante de ses pieds", rassure-t-elle, rappelant que la marche est un apprentissage qui se met en place jusqu'à 6 ans de l'enfant environ. En revanche, si un enfant de 5-6 ans ne pose jamais le pied par terre en marchant (et ce, qu'il ou elle porte des chaussures ou pas), cela peut indiquer un trouble physique, comme un talon rétracté ou un raccourcissement musculaire des muscles du mollet, voire des troubles du spectre autistique, avec un trouble sensoriel où l'enfant ne supporte pas le contact du sol sur ses pieds ou fait preuve d'hyposensibilité. D'où l'importance de consulter rapidement un médecin pour être orienté vers un.e spécialiste qui sera en mesure de vérifier si la marche en équin est transitoire (donc temporaire) ou anormale.





# HIGH TECH

## Un vaisseau-mère capable de larguer des centaines de drones-suicides en plein ciel !



Ce n'est pas un concept ! Le Jiutian SS-UAV est un drone-cargo capable de larguer un essaim d'une centaine de drones, de tirer des missiles et lancer des bombes. Il devrait réaliser ses premiers vols d'essai dès le mois prochain avant de rejoindre en un temps record les forces aériennes chinoises. La Chine accélère de façon toujours spectaculaire ses innovations en matière d'engins militaires improbables. Outre les avions de combat prétendus de sixième génération J-36 et J-50, des drones sous-marins et navires, ou encore des barges de débarquement inédites et spécialement conçues pour une invasion de Taïwan, voici maintenant l'avion-cargo porte-drones Jiutian SS-UAV. L'engin est un grand drone à ailes hautes de 25 mètres d'envergure. Il est doté d'un empennage en H et mesure 16 mètres de long. Son moteur est un turboréacteur placé à l'arrière sur le dessus afin de réduire la signature thermique. Le drone peut embarquer jusqu'à six tonnes de charge utile. Cette charge peut aussi bien être constituée d'essaims de 100 à 200 drones, de munitions, ou une combinaison des deux. Cette capacité de déploiement de dizaines de drones sur une zone de combat est pour le moment unique. Les essaims de drones, conditionnés dans une sorte de ruche, peuvent être largués en grappes ou d'un seul coup, pour des missions suicides par saturation des défenses ennemies.

## Le nouveau drone à triple caméra enterre la concurrence !



Entre fuites organisées et rumeurs enflammées, le DJI Mavic 4 Pro a cristallisé toutes les attentes. Triple capteur, gimbal rotatif à 360°, capteurs LiDAR, filtres ND électroniques... les spéculations allaient bon train, parfois jusqu'à l'excès. De mon côté, j'ai eu la chance de le tester en avant-première, bien avant l'annonce officielle. Alors, que reste-t-il une fois l'appareil en main ? Spoiler : beaucoup de promesses... mais aussi quelques surprises. Depuis quelque temps, DJI ne joue plus vraiment dans la même cour. Avec ses der-

nières générations de drones, le constructeur chinois a réussi à brouiller les lignes entre matériel grand public et outil de production pro. Et ce Mavic 4 Pro vient, d'un coup d'un seul, faire voler en éclat ce qu'on croyait possible pour un drone de cette taille. Triple capteur Hasselblad, gimbal rotatif à 360°, portée record, autonomie annoncée de plus de 50 minutes... le nouveau flagship de DJI aligne des spécifications qui font tourner les têtes. J'ai eu le privilège de pouvoir l'essayer bien avant tout le monde. De quoi le faire voler

dans pas mal de conditions, pousser ses réglages, et surtout vérifier si les rumeurs sur lui tiennent la route. Et sur le papier, c'est du lourd. Mais en vol, est-ce que ça suit vraiment ? Le Mavic 4 Pro ne cherche pas à passer inaperçu. Avec son châssis affûté, ses bras longs et sa nacelle surdimensionnée, il impose une présence presque intimidante une fois déplié. Là où les modèles précédents jouaient encore la carte de la compacité, DJI semble ici assumer pleinement son virage vers un format plus semi-professionnel.

## Un véritable avion ouvre ses ailes pour se transformer en eVTOL



C'est à la fois un avion et un eVTOL. Le Cavorite X7 d'Horizon Aircraft déploie ses ailes pour que des rotors le soulèvent à la verticale et il se transforme en véritable avion pour voler en mode croisière. En aviation, avec le développement des

eVTOL, les idées de nouvelles architectures ne manquent pas. Ici, on élargit les poutres des rotors pour qu'elles assurent de la portance, là on ajoute des rotors, ou encore on fait pivoter les bras pour qu'ils se transforment en ailes pour le vol

en croisière. Tout ce que l'Homme imagine est tenté, un peu comme aux débuts de l'aviation. Aujourd'hui, c'est un nouveau concept qui vient d'être testé pour faire passer un eVTOL du vol vertical en mode croisière. Le Cavorite X7 d'Horizon Aircraft intègre directement des rotors dans une véritable aile d'avion pour réaliser la manœuvre de décollage à la verticale. Une fois en l'air, lorsque l'appareil prend de la vitesse, des trappes glissent pour enfermer les rotors et conférer à l'aile l'aspect et les capacités de celles d'un véritable avion. On trouve en tout 14 rotors. Six sont situés dans chaque plan canard à l'avant. Une fois en configuration « avion », c'est un moteur thermique placé à l'arrière qui assure à la propulsion. En fonctionnement, il assure également la recharge des batteries puisque la manœuvre de décollage est sans doute très énergivore.

## Une manette PC/Xbox bluffe complètement avec son écran intégré

Avec la Revolution X Unlimited, Nacon entend frapper un grand coup dans l'univers très fermé des manettes premium. Forme familière, modules interchangeable et personnalisation quasi totale grâce à un écran intégré : cette manette veut séduire les joueurs PC et Xbox les plus exigeants. Après plusieurs jours de jeu, entre sessions tryhard et longues soirées chill, voici mon verdict. Dès le déballage, le ton est donné : la Revolution X Unlimited est une manette de compétition, livrée dans une mallette rigide à la mousse parfaitement taillée. Elle contient le pad, un câble tressé USB-C de bonne longueur, une base de recharge magnétique bien pensée, et un set d'accessoires (poids, têtes de sticks, bagues de friction, croix directionnelle alternative). Rien que le packaging donne cette sensation de produit d'élite, à la manière d'un instrument de précision. Visuellement, on pourrait croire à une manette Xbox Series X légèrement customisée. Et c'est voulu. Les dimensions, le form factor et même les matériaux rappellent beaucoup le pad officiel de Microsoft.



BOXE PROFESSIONNELLE FÉMININE :

## Imane Khelif entamera sa carrière face à l'Allemande Julia Igel



Par Rachid

**L**a championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, fera son retour sur le ring à l'occasion de son premier combat professionnel, prévu le 23 avril à la salle Wagram (Paris, France), face à l'Allemande Julia Igel, a annoncé son promoteur, l'ancien pugiliste Brahim Asloum. Sacrée dans la catégorie des -66 kg lors des Jeux olympiques de Paris 2024, Khelif (26 ans, 1,78 m) disputera un combat en six rounds de deux minutes, dans la catégorie des welters (moins de 67 kg). Son

adversaire, la gauchère allemande Julia Igel (25 ans, 1,70 m), évolue chez les professionnelles depuis juin 2024. Elle affiche un bilan de cinq victoires, dont quatre avant la limite, pour deux défaites aux points. Sa dernière sortie s'est soldée par une défaite face à l'Américaine invaincue Stephanie Simon, le 27 février dernier en Californie. Préparée à Paris depuis octobre sous la houlette de son entraîneur John Dovi, ancien sélectionneur de l'équipe de France, Imane Khelif intensifie sa préparation à l'approche de ce rendez-vous. Selon son coach, la boxeuse algérienne multiplie les séances

d'opposition afin de retrouver le rythme de la compétition. Elle s'est notamment entraînée récemment à l'INSEP aux côtés de Maelys Richols. Avant son entrée officielle dans le monde professionnel, Khelif disputera également un combat test en six rounds face à Davina Michel, participante aux Jeux de Paris 2024 dans la catégorie des -75 kg, lors d'une séance avec public prévue prochainement. Ce premier combat professionnel constitue une étape importante pour la boxeuse algérienne, appelée à confirmer sur la scène professionnelle les performances qui lui ont valu la consécration olympique.

JEUX MÉDITERRANÉEN (TARANTO 2026)

## Le COA en phase finale de préparation

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a intensifié ses préparatifs en vue des Jeux méditerranéens de 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, à travers sa participation à la réunion des chefs de mission, a indiqué l'instance dans un communiqué. Dans ce cadre, le COA a dépêché, Zoubida Bouyacoub, pour le représenter à cette rencontre, qui s'est tenue les 28 et 29 mars en Italie. Organisée conjointement par le Co-

mité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et le Comité d'organisation de l'événement, cette réunion a regroupé 26 chefs de mission représentant autant de Comités olympiques nationaux issus des deux rives de la Méditerranée. Elle vise à apporter les derniers ajustements organisationnels avant le lancement officiel de cette manifestation sportive régionale majeure. En marge des travaux, Bouyacoub a effectué des visites de terrain, notamment

au niveau des sites de compétition ainsi qu'au village des athlètes, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des infrastructures. Concernant l'hébergement, les organisateurs de Jeux méditerranéens de 2026 proposeront une formule inédite : les délégations seront logées à bord de deux navires de croisière de grande capacité, amarrés à la base navale de Tarente. Pour rappel, la dernière édition des JM s'était déroulée en 2022 à Oran en Algérie. *Sanaa*

COUPE DE LA CAF :

## L'USMA et le CRB fixés sur le calendrier des demi-finales

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) : l'USM Alger et le CR Belouizdad, sont désormais fixés sur le calendrier des demi-finales, dévoilé par l'instance continentale, dans un communiqué. Le CR Belouizdad accueillera le Zamalek SC lors du match

aller le vendredi 10 avril à 20h00 (heure algérienne), avant la rencontre retour prévue au Caire le vendredi 17 avril à 17h00. De son côté, l'USM Alger recevra l'Olympique de Safi le samedi 11 avril à 17h00, tandis que le match retour se disputera en déplacement, le dimanche 19 avril à 20h00. "Pour cette

édition, un montant record de 48 millions de dollars a été alloué aux deux compétitions. Le vainqueur de la Ligue des Champions percevra une prime historique de 6 millions de dollars, tandis que le champion de la Coupe de la Confédération recevra 4 millions de dollars", précise la même source.

HANDI-BASKET (AFROBASKET 2026)

## L'Algérie en demi-finales après sa victoire face au Liberia

La sélection algérienne masculine de handi-basket s'est qualifiée pour les demi-finales du Championnat d'Afrique, qualificatif au Mondial-2026 de Ottawa, en s'imposant largement devant son homologue du Liberia sur le score de 106 à 10 (mi-temps: 50-0), mardi à Luanda, pour le compte des quarts de finale. La rencontre a été largement dominée par les Algériens qui ont pris l'ascendant dès l'entame, bouclant les trois premiers quarts-temps sans encaisser le moindre point. Les périodes se sont soldées par les scores de 29-0, 21-0, 26-0 et 30-10. Le match a également offert l'opportunité au staff technique national d'opérer une revue d'effectif, en alignant une équipe quelque peu remaniée afin de donner du temps de jeu à plusieurs éléments, sans pour autant affecter le rendement collectif. L'alignement des cinq joueurs entrant pour chaque sélection participante doit respecter le système de classification en vigueur, imposé par la International Wheelchair Basketball Federation, qui fixe à 14 points le total autorisé pour les cinq joueurs alignés sur le terrain. Grâce à ce succès, l'Algérie poursuit son parcours avec confiance et confirme ses ambitions dans cette compétition continentale qualificative pour le rendez-vous mondial de 2026. Le tournoi masculin, comme celui des dames, représente la dernière chance de qualification pour les équipes africaines au Mondial IWBF d'Ottawa, ce qui a ajouté encore plus d'intensité et d'importance à chaque match. De son côté, la sélection féminine affronte, mardi (16h30), son homologue de l'Afrique du Sud, pour le compte de la 5e et dernière journée du premier tour, un match qui désignera le leader de la poule unique fixée pour le tournoi des dames. Les quatre premières du groupe sont assurées des demi-finales où le 1er affrontera le 4e et le second jouera contre le 3e, mercredi 1er avril. La première place en messieurs et dames assurera une qualification directe pour les Championnats du monde, alors que les deuxièmes joueront au tournoi de repêchage de l'IWBF, prévu à Suphan Buri (Thaïlande), du 8 au 11 juin. *Rachid*

MC ALGER (LIGUE 1)

## Huit matches de suspension pour Ayoub Abdellaoui

Le défenseur central du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a écopé de huit matches de suspension dont deux avec sursis, pour "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", a annoncé la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Le défenseur central du MC Alger a également écopé d'une amende ferme de 100.000 DA, prenant effet à compter de la date de notification de la décision de la commission de discipline. Cette décision fait suite à une expulsion pour bagarre à la fin du match opposant le MC Alger au CR Belouizdad (1-0), dans le cadre de la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, suivie de "comportements inappropriés et d'infractions pour insultes et injures", souligne la même source. La commission de discipline a établi que "le joueur est en état de première récidive, après avoir été prouvé qu'il a déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour insultes et injures avec propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur, conformément à l'article 74/2 du code disciplinaire". De son côté, le milieu de terrain du CR Belouizdad, Boukerchaoui Bilal, a écopé d'une sanction de trois matches fermes, assortie d'une amende ferme de 50.000 DA, "pour bagarre à la fin du match, suivie de comportements inappropriés". L'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Hadj Adlène, a écopé d'une suspension d'un mois ferme, assortie d'une amende de 100.000, suite à son expulsion à la fin du match face à la JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, "pour avoir proféré des propos blessants portant atteinte à la dignité et à l'honneur". *Sanaa*



FOOTBALL (ITALIE)

## Naples écarte Romelu Lukaku



Nouvel épisode dans le feuilleton Romelu Lukaku. Depuis quelques jours, le Belge fait polémique en Italie. La raison ? L'attaquant a décidé de son propre chef de rester en Belgique afin de suivre un programme de remise en forme, lui qui avait décliné l'invitation des Diablos Rouges. Naples, qui s'attendait à ce qu'il revienne durant la trêve,

a été surpris par son choix. Lundi, le joueur s'est expliqué et a assuré qu'il donnerait tout pour les Partenopei. Attendu mardi matin en Italie, Lukaku n'est finalement pas rentré au pays, lui qui était attendu à l'entraînement ce matin. Le club napolitain a ainsi décidé de sanctionner son joueur. « Le SSC Napoli annonce que Romelu Lukaku n'a pas ré-

pondu à la convocation d'aujourd'hui en vue de la reprise des entraînements. Le club se réserve le droit d'envisager l'adoption des mesures disciplinaires qui s'imposent, ainsi que la suspension pour une durée indéterminée de la participation du joueur aux entraînements collectifs », viennent de communiquer les champions d'Italie en titre.

BAYERN MUNICH (ALLEMAGNE)

## Raphaël Guerreiro intéresse Benfica

Raphaël Guerreiro va bel et bien quitter le Bayern Munich à l'issue de la saison, et selon Record, Benfica suit de près la situation du latéral gauche. L'international portugais est apprécié par la direction des Aigles, et son attachement affiché au club lisboète pourrait faci-

liser les discussions entre les deux parties. Cependant, aucun accord n'est encore garanti, malgré l'intérêt mutuel et le profil séduisant du joueur de 32 ans. La direction de Benfica, dirigée par Rui Costa, prendra le temps d'examiner le dossier avec prudence. Après un bon passage en

Bundesliga, du côté de Dortmund puis du Bayern Munich, Raphaël Guerreiro a toutefois connu plusieurs blessures ces dernières saisons, n'ayant été titulaire que neuf fois cette saison avec le Bayern. Dans ce contexte, Benfica réfléchit soigneusement avant de se décider.

BAYERN MUNICH (ALLEMAGNE)

## Manchester United sur Gnabry, Rummenigge rigole

Au cours des dernières semaines, l'ailier du Bayern Munich, Michael Olise (24 ans, 25 matchs et 11 buts en Bundesliga cette saison), a été annoncé dans le viseur du Real Madrid dans la perspective du prochain mercato d'été. Véritable lé-

gende du club allemand, Karl-Heinz Rummenigge a préféré rire de cette rumeur. « Ce sont des rumeurs qui nous font tous sourire au club. Vous savez mieux que quiconque comment fonctionne le manège médiatique. Il lui reste trois ans de contrat,

il n'y a rien d'autre à ajouter à ce sujet. Les gens viennent au stade pour voir des joueurs comme lui », a précisé l'Allemand pour le quotidien madrilène AS lundi. Sans surprise, le Bayern n'a pas l'intention de perdre l'international français.

FOOTBALL (FRANCE)

## Marseille veut s'offrir Goretzka

L'Olympique de Marseille planche déjà sur la saison prochaine et ne perd pas de temps. La direction sportive serait entrée en contact avec Leon Goretzka, milieu expérimenté du Bayern Munich. D'après Transfermarkt, l'international allemand de 31 ans figure sur la short-list phocéenne. Avec près de 300 matchs disputés en Bundesliga et 67 sélections pour l'Allemagne, Goretzka pourrait apporter une expérience précieuse à l'OM, surtout si le club se qualifie pour la prochaine Ligue des champions. Medhi Benatia, en charge de ce dossier, semble convaincu qu'un rôle central dans l'équipe marseillaise pourrait séduire le joueur. L'idée est d'offrir à Goretzka un projet où il serait indispensable, loin de la rotation parfois frustrante au Bayern. Libre à l'issue de la saison, Goretzka pourrait rejoindre Marseille avec un contrat attractif et la promesse d'un temps de jeu conséquent. Selon Transfermarkt, c'est un profil qui pourrait transformer le milieu olympien et donner aux Phocéens une vraie assise pour viser le podium la saison prochaine.

FOOTBALL - COUPE DU MONDE 2026

## Neymar absent, Ancelotti secoue la Seleção

À quelques mois de la Coupe du Monde 2026, Neymar inquiète le Brésil avec des confidences bouleversantes sur sa souffrance physique et mentale. Toujours absent de la liste de Carlo Ancelotti, le numéro 10 traverse l'une des périodes les plus incertaines de sa carrière. L'actualité brésilienne n'a pas été de tout repos ces dernières semaines après que la Seleção a secoué le monde du football en publiant une liste de joueurs pour les matchs amicaux préparatoires sans y inclure Neymar, malgré la blessure de Rodrygo. Un choix qui résonne comme un séisme à moins de trois mois de la Coupe du Monde 2026. L'entraîneur italien, Carlo Ancelotti, avait justifié cette décision par des considérations physiques et tactiques, affirmant privilégier des joueurs qu'il juge « 100 % prêts » pour affronter la France et la Croatie, tout en soulignant que la porte n'est pas totalement fermée pour le Mondial à condition que Neymar retrouve pleinement son niveau. Cette décision intervient alors que le numéro 10 de Santos, encore capable d'éclairs de génie, peine à retrouver la constance qui a fait sa renommée mondiale, accusant le coup de quelques blessures à répétition avec un temps de jeu limité. A 34 ans, une question lourde de sens se pose pour l'avenir de la Seleção.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

## Un ancien joueur de Chelsea dézingue Enzo Fernández

Les déclarations récentes d'Enzo Fernández sur son attrait pour Madrid n'ont pas manqué de faire réagir en Angleterre. L'ancien milieu de Chelsea, Obi Mikel, n'a pas hésité à critiquer ouvertement l'Argentin, estimant que ses paroles trahissaient un manque d'engagement envers le club londonien. « Ici, c'est Chelsea, pas un tremplin vers une autre équipe. Si ton cœur est déjà à Madrid, tu ne devrais pas porter le maillot bleu. À Chelsea, on jouait pour le blason, pas pour un futur transfert... », a-t-il déclaré selon AS, rappelant la priorité qu'il juge indispensable pour tout joueur évoluant au club. Dans le même temps, la presse espagnole continue de lier Fernández à un transfert en Liga. Selon Marca, le Real Madrid verrait en lui une priorité par rapport à Rodri, le milieu de terrain de Manchester City, pour renforcer son équipe la saison prochaine. Le milieu argentin, vice-capitaine à Chelsea et actuellement très surveillé sur le marché, pourrait donc être au centre d'une bataille entre engagement affiché et ambitions personnelles, avec Madrid en ligne de mire. Affaire à suivre...

# Auto-Moto



## Voici la nouvelle Nissan Micra Mi-R5



Nissan dévoile la sixième génération de sa citadine, qui fait table rase du passé tout en employant des dessous bien connus, ceux de celle qui a été élue Voiture de l'année, la Renault 5. Depuis 1983, la Nissan Micra sillonne nos routes, un modèle qui a rencontré un véritable succès puisque la marque en a vendu pas moins de six millions d'unités et le second opus a remporté le titre de Voiture de l'année en 1993. Pourtant, les deux dernières générations ont marqué un certain déclin, mais la marque compte bien séduire de nouveaux clients avec ce nouvel opus. Seulement, elle prend le virage

de l'électrique, ce qui reste un pari tant le marché reste instable, à moins qu'elle se réserve le droit de profiter de la technologie de retrofit de Horse qui consiste à intégrer une chaîne de traction hybride dans une plateforme de véhicule électrique. Seulement, cette technologie ne devrait pas débarquer avant 2028. En découvrant cette Micra, la première impression est bonne puisque la marque a fait des efforts pour l'éloigner visuellement de sa cousine technique la Renault 5. Hormis le pare-brise, les rétroviseurs, les vitres latérales et le pavillon, toutes les pièces de carrosserie lui sont spécifiques. Ce qui frappe avant

tout est dans son regard. La grande signature lumineuse ronde est sans aucun doute ce qui la caractérise le plus. Un gimmick que l'on retrouve sur les optiques arrière. Si l'avant lui offre une vraie personnalité, le profil est plus classique. Toutefois, la ligne de caractère, les plis des ailes, l'élément en plastique au niveau du bas de caisse ou encore le montant C donnant l'impression d'un pavillon flottant la distinguent par rapport à la R5. À noter par ailleurs qu'elle se dote également de roues de 18 pouces, avec au choix des jantes tôles agrémentées de jolives et de deux jantes aluminium spécifiques.

## Une routière urbaine arrive au catalogue d'Orcal : l'Altimo 125



En ce printemps, Orcal étoffe sa gamme et entend frapper fort sur le segment des motos 125 cm<sup>3</sup> avec l'Altimo. Une moto disponible à partir de 3 590 euros avec un permis B ou A1, qui arrive dans les concessions dans les prochains jours. Il ne faudra pas patienter très longtemps pour découvrir en concessions l'ultime nouveauté d'Orcal, la marque distribuée en France par la société DIP : l'Altimo 125. Accessible avec un simple permis B (et une formation de 7 heures) ou A1, ce Grand Tourisme Urbain repose sur un moteur monocylindre 4 temps à refroidissement liquide conforme Euro5+. Un bloc qui offre 14 chevaux à 9 500 tr/min et un couple de 11,2 Nm à 7 000 tr/min, associé à une boîte de vitesses à six rapports. La partie-cycle repose quant à elle sur un cadre tubulaire en acier avec bras oscillant en aluminium, une fourche inversée de 37 mm de diamètre, un mono-amortisseur arrière réglable et un freinage ABS double canal, associant les disques avant et arrière. Grâce à ses jantes aluminium à bâtons de 17 pouces et à un poids contenu de 157 kg, l'Altimo se veut maniable en ville tout en offrant une belle autonomie (annoncée à plus de 400 kilomètres par le constructeur avec une consommation estimée de 3l/100 km), grâce à un réservoir de 14 litres. Côté équipement, l'Altimo dispose d'un tableau de bord LCD, d'un éclairage full LED, d'un saut de vent, d'un bouchon de réservoir à clé, de béquilles centrale et latérale, de repose-pieds repliables et même de warnings.

## Les scooters Vespa, Piaggio et Aprilia désormais garantis 4 ans

Devenue un véritable argument commercial, l'extension de la garantie des motos et scooters concerne désormais le groupe italien Piaggio. Tous les scooters des marques Aprilia, Piaggio et Vespa à moteur thermique (de 50 cm<sup>3</sup> si Euro 5) ou de cylindrée supérieure (si Euro 5+), sont couverts par une garantie de quatre ans depuis lundi 19 mai. Initiées par Honda, les extensions de garantie allant dorénavant jusqu'à six ans en France pour la firme japonaise, sont devenues monnaie courante pour de nombreux constructeurs (5 ans chez Yamaha comme chez Zero, Kymco et Suzuki). Le dernier en date à rejoindre le mouvement est le groupe italien Piaggio, qui vient d'annoncer que tous les scooters de son groupe profiteraient désormais d'une couverture étendue à quatre années, soit deux ans de plus que la garantie encore en vigueur il y a quelques jours seulement pour les scooters vendus neufs. Sont donc concernées les marques Aprilia, Piaggio et Vespa, avec leurs modèles à moteur thermique, qu'ils soient de 50 cm<sup>3</sup> (si Euro 5) ou de cylindrée supérieure (si Euro 5+). Une extension de garantie pour tous les scooters du groupe Piaggio Pour en bénéficier, et comme c'est le cas pour tous les constructeurs, le client doit respecter le plan d'entretien normal prévu par le réseau d'assistance officiel.

## La Ducati XDiavel V4 2025 est-elle plus power que cruiser ?



Deux ans après le Diavel, le XDiavel troque à son tour le V2 de 1 260 cm<sup>3</sup> contre le V4 Granturismo de 1 158 cm<sup>3</sup>, gain de puissance et de facilité à la clé... Mais attend-on d'un custom hyper sportif de Borgo Panigale de se civiliser ? C'est la question que

nous nous sommes posée lors d'une prise de contact opérée sur les hauteurs de Grasse. Si la déclinaison du V4 Ducati dans l'atypique XDiavel constitue le fait le plus notable de cette évolution 2025, il ne s'agit point de la seule transformation ra-

dicale : cette moto perd aussi son cadre treillis, remplacé par un cadre coque en aluminium, comme sur toutes les motos équipées du V4, des Multistrada aux Panigale, en passant par les Ducati à moteur V2 890 cm<sup>3</sup>. Les ducatisistes les plus convaincus déploieront donc peut-être l'abandon du twin et du treillis tubulaire en acier, mais ils se passent déjà du desmo sur de nombreux modèles, et ici, au moins, le monobras est conservé ! Surtout, la nouvelle partie cycle autorise un accroissement du débattement de la suspension arrière ainsi qu'un gain de poids notable de 6 kg par rapport à la version S 2024 : cette moto est annoncée pour 229 kg sans essence pour une puissance de 168 ch et 12,8 mkg de couple, soit un accroissement de 8 ch mais aussi une perte de 0,2 mkg.



## Ministères



### PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

### MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

[www.mae.gov.dz/default.aspx](http://www.mae.gov.dz/default.aspx)

### MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

### MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : [www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)

### MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : [www.mjustice.dz](http://www.mjustice.dz)

### MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : [www.ministere-communication.gov.dz](http://www.ministere-communication.gov.dz)

### MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : [www.education.gov.dz/](http://www.education.gov.dz/)

### MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.

Site web : [www.m-moudjahidine.dz](http://www.m-moudjahidine.dz)

### MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

### MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

[www.msnfcf.gov.dz/fr/](http://www.msnfcf.gov.dz/fr/)

### MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)

### MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www.mincom-merce.gov.dz](http://www.mincom-merce.gov.dz)

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : [www.mesrs.dz/](http://www.mesrs.dz/)

### MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

[www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz)

### MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz/)

## Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

## Hôtels



### ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

### MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

## Horaires des prières

### MOSTAGANEM

Fajr	05:16
Chourouq	06:50
Dohr	13:04
Asr	16:36
Maghreb	19:18
Isha	20:42

### ORAN

Fajr	05:19
Chourouq	06:54
Dohr	13:07
Asr	16:39
Maghreb	19:22
Isha	20:46

## Numéros de téléphone utiles

### ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

### MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



## Horaires des trains

### ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

### ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

### ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

### SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

### ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

### TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

### ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

### CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

### ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

### RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

### ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

### TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

### ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

### BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

### ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

### BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



## Transport maritime

### MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

### MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
13°C	18°C	15°C
Ressenti : 13°C	Ressenti : 18°C	Ressenti : 15°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
4 km / h Est-Nord-Est	17 km / h Nord-Nord-Est	17 km / h Nord-Nord-Est
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 75%	Humidité : 64%	Humidité : 76%
Pression : 1021 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

### ORAN

Matin	Après-midi	Soir
13°C	19°C	16°C
Ressenti : 12°C	Ressenti : 19°C	Ressenti : 16°C
Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
7 km / h Est-Nord-Est	17 km / h Nord-Est	14 km / h Nord-Est
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 83%	Humidité : 58%	Humidité : 70%
Pression : 1021 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

# MÉTÉO

FRANCE

## Plusieurs maires RN retirent le drapeau européen

Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, a dénoncé mardi sur le réseau social américain X les retraits des drapeaux européens comme « une trahison de ce que nous sommes » et rappelé que « l'Union européenne, c'est la France qui l'a voulue ». Selon le ministre français, le drapeau européen incarne « un espoir possible ». Plusieurs nouvelles municipalités dirigées par le Rassemblement National ont décidé de retirer le drapeau européen de leurs façades. À Carcassonne, le maire Christophe Barthès a publié sur le réseau social américain X une vidéo montrant le retrait du drapeau et écrit : « Dehors les drapeaux européens à la mairie ! Place aux drapeaux français ». En 2023, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à rendre obligatoire le pavoisement des drapeaux français et européen dans les communes de plus de 1 500 habitants. *Anadolu Ajansi*

NIGER

## 33 civils tués et 5 autres blessés par des hommes armés

Les autorités nigériennes ont annoncé qu'au moins trente-trois (33) civils ont été tués et cinq (5) autres blessés dans des attaques menées par des hommes armés contre des villages du département de Konni (sud-ouest) au cours du week-end dernier. « Nous avons 33 martyrs et cinq blessés. Ce sont des bras valides qui ont été ciblés », a déclaré le gouverneur de la région de Tahoua, colonel-major Souleymane Moussa Amadou, dans un entretien accordé à la télévision publique après une visite effectuée lundi dans les trois villages touchés. Il a ajouté que les assaillants ont aussi emporté « plus de 500 têtes de bétail », avant de se replier « dans un pays voisin où se trouve leur base-arrière ». Aucune revendication n'a été enregistrée par rapport à cette attaque, mardi à 09 h GMT. Le département de Konni fait frontière avec des États du nord-ouest du Nigéria, notamment l'État de Sokoto. Il est confronté depuis quelques mois à des attaques armées attribuées au groupe terroriste "LAKURAWA", affilié à Daech et basé dans les localités frontalières du Nigéria. *Anadolu Ajansi*

LIBAN

## Des soldats français de la FINUL visés par israéliens

Des soldats français engagés au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ont été visés à plusieurs reprises par l'armée israélienne ce week-end dans le sud du Liban, sans faire de blessés, selon des médias français. D'après BFMTV, trois incidents distincts ont été signalés samedi. Dans la matinée, des soldats israéliens auraient pointé leurs armes en direction du chef d'état-major de la FINUL et de son assistant, sans échange de tirs. À la mi-journée, des tirs israéliens ont visé un convoi logistique de la FINUL en mission de ravitaillement, auquel participaient notamment des militaires français. Un véhicule a été touché, sans faire de victimes. En fin de journée, un tir de char israélien a ciblé une unité de réaction rapide de la FINUL, comprenant également des soldats français, là encore sans faire de blessés. *Anadolu Ajansi*

# Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dabra ▼ Mercredi 01 Avril 2026



FRACTURES AU SEIN DE L'OTAN :

## L'Italie bloque les bombardiers américains en Sicile

**Dans un geste discret mais lourd de conséquences, l'Italie a refusé d'autoriser l'atterrissage d'avions militaires américains, dont plusieurs bombardiers, sur la base aérienne de Sigonella en Sicile. Destinés à faire escale avant de rejoindre le Moyen-Orient dans le cadre des opérations contre l'Iran, ces appareils ont été stoppés net par les autorités italiennes.**

Par Rachid

Selon une source haut placée citée par le Corriere della Sera, les États-Unis n'avaient pas demandé d'autorisation préalable, violant ainsi les accords bilatéraux qui régissent l'utilisation des installations militaires américaines sur le sol italien. Ce refus, confirmé par plusieurs médias internationaux dont The Guardian, intervient au cœur d'un conflit qui oppose Washington et Tel-Aviv à Téhéran depuis la fin février, et soulève des questions explosives sur la souveraineté italienne et l'engagement de Rome dans une guerre jugée « hors du droit international » par la Première ministre Giorgia Meloni elle-même. L'information a éclaté mardi matin dans les colonnes du quotidien milanais. Une source anonyme, proche du dossier mais non autorisée à s'exprimer publiquement, a révélé que « plusieurs avions de bombardiers des États-Unis » devaient atterrir sur la base du sud de la Sicile avant de poursuivre leur route vers le théâtre des opérations au Moyen-Orient. « L'avion voulait utiliser la base aérienne de Sicile avant de reprendre son vol dans le cadre d'une mission de guerre avec l'Iran », a précisé la source au Corriere della Sera. Ni le nombre exact d'appareils ni la date précise de l'incident n'ont été communiqués, mais le timing est clair : les appareils étaient déjà en vol lorsque les plans ont été transmis aux autorités italiennes. The Guardian, cité par le journal italien, confirmait dans son édition du jour que ces vols relevaient d'une « mission de guerre » directe liée au conflit en cours. Le ministère italien de la Défense, dirigé par Guido Crosetto, n'a pas commenté officiellement l'affaire. Pourtant, selon les mêmes sources, la décision a été prise au plus haut niveau : le chef d'état-major Luciano Portolano a été alerté, a consulté le ministre, et a informé les Américains que les avions ne pourraient pas se poser. Raison invoquée ? Les accords bilatéraux italo-

américains, notamment le Bilateral Infrastructure Agreement de 1954 complété par le SOFA OTAN de 1951, exigent une consultation préalable du commandement militaire italien pour toute opération non logistique ou non routinière. « Les États-Unis n'avaient pas demandé d'autorisation et la direction militaire italienne n'avait pas été consultée, comme le prévoient les accords régissant l'utilisation des installations militaires américaines dans le pays », a insisté le Corriere della Sera. À Sigonella, surnommée le « porte-avions de la Méditerranée », stationnent en permanence des drones MQ-9 Reaper, des avions de surveillance P-8 Poseidon et des milliers de militaires américains. La base, qui abrite aussi la Sixième flotte US, est un pivot logistique crucial pour les opérations en Méditerranée, en Afrique et au Moyen-Orient. Mais elle reste souveraine italienne : tout usage offensif nécessite l'aval explicite de Rome. Ce refus n'est pas un incident isolé. Il s'inscrit dans une ligne de fermeté progressive de l'exécutif Meloni face à l'escalade au Moyen-Orient. Dès le 11 mars, lors d'une intervention au Sénat, la cheffe du gouvernement – pourtant proche de Donald Trump – avait martelé : « L'Italie n'y participe pas et n'a pas l'intention de participer » à l'intervention américano-israélienne contre l'Iran. Elle avait qualifié ces frappes de « tendance dangereuse » d'interventions « en dehors du périmètre du droit international ». Meloni a répété à plusieurs reprises que Rome ne céderait pas ses bases sans un débat parlementaire préalable. « Nous demanderons l'autorisation du Parlement avant toute décision », a-t-elle affirmé, selon des déclarations reprises par l'AGI et Reuters. Le gouvernement insiste : aucun feu vert n'a été donné pour des opérations offensives depuis Sigonella ou Aviano. « Nous ne sommes pas en guerre et nous ne voulons pas y entrer », avait-elle déclaré sur RTL début mars.